

FRASNE

Notre Village

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N°18



Décembre 1996

Le Mot du Maire

Les fêtes de fin d'année sont toujours les bienvenues : elles représentent un moment privilégié pour des retrouvailles. Nous vivons cette pause bienfaisante dans nos familles, et aussi dans les groupes auxquels nous appartenons.

Les relations que nous pouvons avoir tout au long de l'année, sont généralement placées sous le signe du travail, de l'urgence et de la précipitation !

Dans ce contexte, il est difficile, et pourtant indispensable, de rester à l'écoute de tout ce qui se vit autour de nous : recherche d'emploi, de logement, difficultés financières et autres, mal-être des jeunes....

Soyez sûrs que l'équipe municipale met tout en oeuvre pour trouver des solutions à ces problèmes, avec la volonté d'atteindre le but qu'elle s'est fixé :

DYNAMISME ET CONVIVIALITE

mais il faut ajouter *«dans la mesure de ses moyens»*.

En effet, vous trouverez, dans ce 3^e bulletin, tous les détails sur le budget 1996, sur les recettes en particulier qui justifient notre rigueur !

Vous y trouverez également les comptes-rendus des délibérations du Conseil Municipal qui vous permettront de suivre le travail des commissions et la gestion de notre commune, ainsi que les pages réservées aux Associations.

Vous disposez donc, avec le numéro 2, de tous les éléments pour faire le bilan annuel.

1996 aura été marqué par une reprise des activités artisanales et commerciales, et, grâce à notre gare T. G. V. et la Société SERVAIR, ce véritable cadeau de Noël :

15 emplois pour le secteur, et qui plus est, 15 emplois pour les jeunes.

A tous, nous souhaitons la bienvenue à FRASNE. Une reprise économique, cela veut dire un nouvel élan, un signe d'espoir ; à nous, maintenant de les épauler: à la commune de rendre le village attractif, aux habitants de leur prouver qu'ils ont eu raison d'y croire.

Ils sont compétitifs et décidés, ensemble ils vont nous offrir une animation pour les fêtes, soyez attentifs à leur programme !

Par ailleurs, le nom de FRASNE est apparu au tableau d'honneur de la Musique et du Sport: U. S. E. P., U. N. S. S. et ASSOCIATIONS. Voilà bien la preuve que les efforts sont payants ! Nos félicitations pour ces bons résultats.

Une nouvelle année va commencer.

Que sera-t-elle ?

Elle sera vraisemblablement aussi dure que 1996, mais, elle sera surtout comme nous la ferons.

A chacune et à chacun d'entre vous ,

Je souhaite de tout coeur de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs voeux pour 1997.

Le Maire,

Jacques NICOLET.

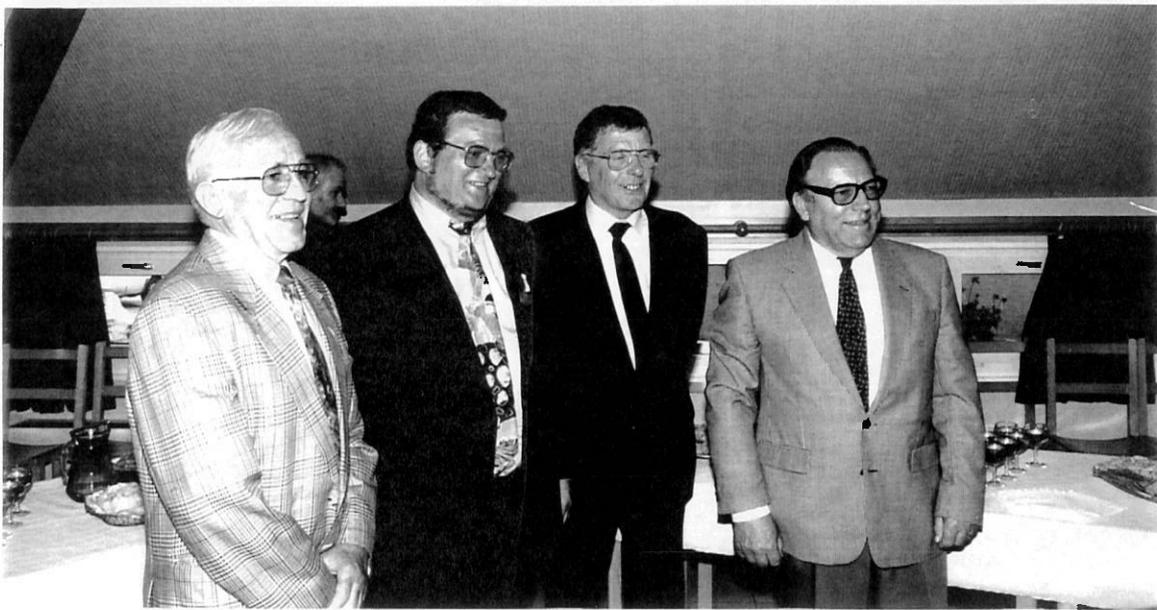


INAUGURATION DE L'UNITÉ DE VIE - 1er juin 1996

SECOURS



REMISE DES MÉDAILLES AUX SAPEURS POMPIERS - 1er juin 1996



**LES 4 MAIRES DE FRASNE RÉUNIS
pour la remise de médaille de M. Lucien BÔLE**



LA REINE DES MYRTILLES ET SES DAUPHINES - 1996

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 9 mai 1996

Absent excusé : Jean-Michel Marmier

1)- COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 29 MARS : approuvé
DU 11 AVRIL : approuvé

2) - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Bâtiment relais : le maire informe le conseil municipal que la procédure d'urgence a été décidée pour ce qui concerne l'appel d'offres ; le permis de construire est en cours, les appels d'offres ont été lancés et l'ouverture des plis se fera le 28 mai en mairie. Un menuisier ébéniste désirait louer une des cellules du bâtiment. La commission refuse la location, mais propose la vente, afin de ne pas léser les menuisiers du village.

Monsieur DONIER, maçon, désire acheter un terrain afin de bâtir un bâtiment artisanal et y transférer son siège social. La commune lui propose une parcelle d'environ 20 ares se situant entre les terrains Dubey et Lorin.

3) - DELIMITATION DU TERRAIN DE L'UNITE DE VIE

avant de le céder au Conseil Général. La commune envisage la possibilité de vendre une bande de terrain aux propriétaires de la maison située entre l'Unité de Vie et la maison Picard, afin qu'ils puissent réaliser une sortie de garage donnant sur une voie publique.

4) - VENTE DE BOIS à GILLEY le 26/4/96

Parcelle	Prix vente HT	Acheteur	Prix retrait	
4 (Cessay)			38 000 F	
23 (Forbonnet)	14 800 F	Calvi S.A.		112 m3 = 132 F sur écorce soit 88 m3 s/écorce
diverses	52 000 F	Vuillemin - scierie		276 m3 = 188 F sur écorce soit 237 m3 s/écorce
28 à 33,35	45 000 F	Chauvin Frères		141 m3 façonnés = 319 F
	111 800 F			

5) - TRAVAUX

Place du Marché : trottoirs de l'entrée et de la place du Marché à envisager.

6) - URBANISME.

- Permis de construire de M. Joseph SAILLARD pour un garage accolé à sa maison.
- Déclaration de travaux de Mme Odette BESANCON pour agrandissement d'une fenêtre.

7) - STATIONNEMENT

Afin de désenclaver le stationnement du côté de la boucherie Dissile et du Docteur HUMBEY, le stationnement se fera désormais du côté de l'église, en zone bleue. Le parvis de l'église sera strictement interdit au stationnement, un parking ayant été créé derrière l'église. Le parking devant chez Mme Trouttet, derrière le Crédit Agricole, comportera une place réservée pour chaque commerce du quartier

8) - TRAVAUX

demande de Mme Lépeule Madeleine pour enrober son trottoir ; 3 poteaux EDF seraient à enterrer. Un devis estimatif a été demandé à EDF.

.../...

9) - ASSAINISSEMENT - dossier station d'épuration

La commune de FRASNE demande au Syndicat Intercommunal du Plateau de FRASNE qu'une étude soit faite pour envisager d'être relié la station d'épuration de Pontarlier, pour avoir une possibilité de comparaison avec la création d'une station à La Rivière Drugeon, et surtout éviter d'être limité en nombre d'équivalents habitants rejetés.

10) - PISTE FORESTIERE DANS LE NON SOUMIS.

Accord pour lancer les appels d'offres.

11) - COMPTE-RENDU REUNION CCAS - FAMILLES RURALES.

Cette réunion a eu lieu afin de discuter des problèmes des enfants en difficulté scolaire qui, bien souvent, sont livrés à eux-mêmes.

12) - COMPTE-RENDU « ANIMATION - SPORTS - JEUNESSE »

Le club de Tennis demande à la commune d'entretenir les terrains et de trouver un local pour ranger le matériel.
Pour information : randonnée V.T.T. organisée par l'Entente Cycliste, le 19 mai.

13) - TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE XAVIER MARMIER

Beaucoup d'aménagements non prévus initialement ont été réalisés, ce qui a entraîné un surcoût important.

14) - QUESTIONS DIVERSES

Journée du 1er juin :

- inauguration de l'Unité de Vie et de la Caserne des Pompiers avec remise de trois médailles.
- Remise de médaille également à M. Lucien BOLE pour plus de 20 années passées au service de la Commune.
- Fête des Mères à la salle d'animation, en soirée.

Compte rendu de la réunion sur le programme 5 B européen

Compte-rendu de la réunion du Ski Club

Item	Montant	Observations
Compte rendu de la réunion sur le programme 5 B européen	14 200 F	
Compte-rendu de la réunion du Ski Club	42 500 F	
	56 700 F	

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 13 juin 96

1°) LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 MAI 96 EST APPROUVÉ

Monsieur Morel souligne le fait que le public n'est autorisé à intervenir que sur invitation d'un membre du conseil, et regrette certaines manifestations intempestives de la part de membres du public lors de la dernière réunion.

2°) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Résultats des appels d'offres pour le bâtiment relais : montant hors taxes des travaux : 696 837 F , soit 911 314 F taxes et honoraires inclus.

3°) TRAVAUX A L'ECOLE PRIMAIRE

Les travaux des sanitaires sont terminés. Pendant les vacances d'été, des travaux seront entrepris sur la toiture et la ferblanterie : repiquage des tuiles, chéneaux, cheminée, etc..., en tenant compte de l'occupation des locaux par le centre de loisirs du 15 juillet au 9 août.

4°) ENQUETE PUBLIQUE SUR LA REHABILITATION DU DRUGEON

La commune de Frasne n'étant pas traversée par ce cours d'eau, la municipalité n'émet aucune objection quant aux travaux à effectuer sur le cours du Drugeon.

5°) FERME DE CESSAY :

L'idée de rénover la ferme en travaillant en partie en corvées, semble difficile à maîtriser. Un devis a été demandé à M. B. Pesenti concernant le dallage, les murs, l'assainissement, les branchements d'eau... Montant H.T. : 60 000 F.

Le Conseil accepte de faire réaliser ces travaux par Monsieur Pesenti, en adéquation avec les normes de sécurité.

6°) E.D.F.

Un devis E.D.F. a été demandé pour la mise en esthétique de l'Avenue des Marronniers au niveau des anciennes pompes à essences (3 poteaux E.D.F. à supprimer, et 2 traversées de route à creuser). Le montant de ce devis s'élève à 88 000 F H.T., subventionnable à 50 %. La réfection des trottoirs est à envisager.

7°) Déclarations d'intention d'aliéner (D.I.A.).

8°) SIADET

Une réunion a eu lieu à La Rivière-Drugeon le 28 mai dernier en présence des maires des différentes communes avoisinantes, de membres du Ski Club, de membres du SIADET , ainsi que de M. Girod représentant Jeunesse et Sports, afin de discuter de l'embauche de M. Vuillemin en tant qu'éducateur spécialisé sur le territoire du SIADET et des différents R.P.I. du secteur.

9°) URBANISME

- Permis de construire déposé par M. Sergent concernant la pose de Vélux.
- Déclaration de travaux de M. Louis Renaud pour la construction d'une murette
- Demande de la société SPS pour avoir droit de passage sur la route passant entre chez M. Laignier et Bettineschi.

10°) PRIX DE L'EAU :

Le Syndicat a été obligé cette année d'augmenter le prix de l'eau de 30%, celui-ci passant ainsi de 1,05 F à 1,30 F. Il est à noter qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 3 ans.

A partir de cette année, le système de facturation par tronçon sera abandonné au profit d'un système de facturer la consommation réelle.

11°) ASSAINISSEMENT :

Un projet de station d'épuration est étudié sur le secteur de La Rivière-Drugeon. La commune de Frasne a demandé qu'une étude comparative soit faite pour étudier le coût du raccordement à la station de Pontarlier. Le document qui nous a été remis ne répond en rien à cette demande. Nous demandons donc une nouvelle étude à ce sujet à l'Agence de l'Eau.

12°) COMMISSION SCOLAIRE :

Compte-rendu de la réunion du 7 juin à l'école maternelle :

Effectifs 97 : 20 petits, 25 moyens, 24 grands, soit 11 enfants de moins qu'à la dernière rentrée. Les enfants nés en 1994 pourront être inscrits pour la rentrée de septembre.

Demande d'achat d'un photocopieur ; travaux à effectuer (seuil sous la porte-fenêtre) ; édition d'un journal : info-maternelle ; Les enseignantes demandent à la commune s'il serait possible de l'imprimer en Mairie, comme le bulletin municipal. Demandes accordées sauf pour le photocopieur.

Pique-nique prévu à la ferme de Boujailles le 23 juin.

13°) VENTE DE BOIS :

Vente des chablis de la Joux à Doubs le 11 juin :

2 coupes ont été vendues :
- parcelle 4 : 187 m3 pour 32 500 F,
- parcelle 42 : 108 m3 pour 10 000 F.

Il reste 247 m3 à vendre le 21 juin à Pontarlier, et 2 323 m3 à vendre cet automne également à Pontarlier.

14°) PHOTOCOPIES :

Les différentes associations fraisiaudes ont un compte ouvert pour leurs photocopies en mairie. Il est convenu que le papier servant à ces photocopies doit être fourni ; aussi, afin de simplifier les choses, le papier sera facturé aux associations selon leur consommation, ainsi que le coût d'entretien par photocopie : 4 centimes par photocopie jusqu'à concurrence de leur « quota », puis 12 centimes après dépassement de ce quota.

15°) - JURY D'ASSISES :

Ont été tirés au sort : M.M. Paillard Michel, Chauffaud Dominique, et Magnenat Jacky.

16°) - ZONES BLEUES :

Suite à la décision de réorganiser le stationnement dans la Grande Rue, un devis a été demandé à la DDE pour matérialiser les zones bleues au sol : 5 615 F.

17°) - QUESTIONS DIVERSES

- Devis de M. Vuillemin pour changer les tapis de la salle d'animation et de la salle omnisports : 2 170 F.
- Demande du Centre de Loisirs pour réaliser une fresque dans le passage souterrain : réponse favorable du Conseil municipal.
- Demande de l'Association Familles Rurales pour utiliser le matériel de camping communal pendant le camp d'adolescents cet été, du 15 au 27 juillet à Chancia dans l'Ain ; réponse favorable.
- Embauche par la commune de jeunes pour cet été : 4 jeunes seront embauchés pour 4 semaines chacun : H. Souillot - N. Magnin - S. Plaisse - L. Bon.

Le Maire de Frasne,
Jacques NICOLET

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 11 juillet 96

Absents excusés : M. Jean-Michel MARMIER
Mme Danielle VANTHIER (une procuration au maire)

1°) LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 13 JUIN 96 et du 27 JUIN EST APPROUVÉ

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des questions en fin de séance seront traitées à huis clos et demande au Conseil Municipal s'il n'y voit pas d'objection. Le Conseil est favorable.

2°) COMPTE-RENDU REUNION ECOLE PRIMAIRE

Deux réunions ont eu lieu : commission scolaire et conseil d'école

- Prévisions de rentrées actuellement : 153 élèves, soit 7 de plus qu'en 1995.
- Classe d'adaptation : 24 élèves au total dont 3 de l'extérieur. (une participation aux frais de fonctionnement sera demandée aux communes concernées).
- Fournitures scolaires : reconduction de l'attribution pour les fournitures scolaires sur la base de 270 F / élève. Subventions attribuées en 1995 reconduites.
- Photocopies faites en mairie : possibilité de les faire sur papier couleur.
- Une liste des travaux à réaliser durant l'été a été remise par la commission scolaire.
- La commission scolaire communale se réunira dès que possible pour revoir les problèmes à résoudre.
- En ce qui concerne les crédits pour l'acquisition du matériel, 10 000 F ont été inscrits au Budget Primitif 1996. Le devis établi et présenté par la commission scolaire s'élève à 18 405 F + arboretum + travaux dans les salles de classe.
- L'accès à la cour d'école du Groupe Scolaire devra être interdit en dehors des heures scolaires, sauf sous la surveillance d'un responsable d'association.
- Les parents d'élèves souhaitent qu'un de leurs représentants soit invité aux réunions de la commission « Travaux » pour ce qui concerne le Groupe. Cette commission n'est pas ouverte aux membres extérieurs au conseil municipal (décision du conseil municipal).

3°) DEVIS EDF - PTT : mise en esthétique Rue des Marronniers.

Le devis initial qui s'élevait à 82 191 F a été réétudié plus précisément et celui-ci s'élève maintenant à 61 417 F.

4°) URBANISME

- Permis de construire : déposé par M. BRENOT pour la parcelle n° 21 du Lotissement « La Chapelle »
- Déclaration de Travaux : déposée par M. JAVAUX pour modification d'un abri de jardin.
- Demande d'installation d'un rucher par MM. SAILLARD et CLERC. Il est nécessaire de déposer un permis de construire et de consulter la Direction Régionale de l'Environnement.

5°) PRIX DE L'EAU

Une simulation est remise à chaque conseiller.

Le prix retenu pour la facturation de l'eau 1996 est le suivant :

3.30 F HT le m3	jusqu'à 50 m3
3.00 F HT le m3	de 51 m3 à 1 000 m3
2.60 F HT le m3	à partir de 1 001 m3

Les frais d'entretien sont fixés à 60 F et le conseil municipal décide d'appliquer cette redevance à chaque foyer dans les collectifs dont la consommation au compteur général dépasse 1 000 m3. La redevance d'assainissement est fixée à 0.80 F le m3.

6°) ASSAINISSEMENT

Suite à la visite de M. BAILLY, Directeur de la D.D.A.F. du Doubs, des précisions ont été apportées sur le projet d'assainissement intercommunal.

La solution du rattachement à une station d'épuration à la Rivière Dugeon serait moins élevée en investissement que le rattachement à Pontarlier. Cependant, l'étude n'est pas terminée et les possibilités d'extension laissées aux communes ne sont pas connues.

7°) NATURA 2000

Le dossier NATURA 2000 est présenté. La carte définit un périmètre d'environ 1 000 ha du territoire de Frasne qui comprend, entre autres, notre future zone industrielle et 250 ha de forêt. Ce dossier suscite de vives réactions ; en effet, si le périmètre concerné par les projets de NATURA 2000 est connu, l'objectif de cette opération n'est pas clairement défini.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de refuser le périmètre NATURA 2000 et émet le souhait d'être reçu par le Monsieur le Préfet du Doubs.

Programme LIFE : une lettre a été adressée à Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal pour connaître les mesures de protection des zones touchées par l'instauration d'une zone de protection spéciale.

8°) ENQUETE ZAC.

L'avenir de la ZAC, remis en cause par le fait de NATURA 2000 ainsi que tous les autres classements, est bien compromis ; une réflexion sur ce dossier est à mener.

9°) QUESTIONS DIVERSES

- 1) Abattoir : la commune s'était portée candidate pour offrir le terrain mais n'a pas été retenue. Le Président du Syndicat a adressé une lettre au Président du Syndicat de l'Abattoir.
- 2) 14 juillet : le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers ayant fait savoir qu'il ne pouvait assurer le tir des feux d'artifice du 14 juillet, les membres des commissions communales « Sécurité » et « Electricité » en seront chargés.
- 3) Subvention : pour la réfection du mur du cimetière attribuée au taux de 24,27 % du devis estimatif de 550 000 F. Les travaux pourraient se réaliser par tranches.
- 4) Courrier de Monsieur Michel RENAUD adressé au Conseil Municipal : une copie est remise à chaque conseiller. Le Maire n'a pas d'observation à faire sur ce courrier.

HUIS CLOS.

Le Maire de Frasne,

Jacques NICOLET

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 19. 08.1996

Absent , excusé: M. Christian PELLETIER

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 11. 07 . 96 :

Une précision est apportée, concernant la commission scolaire : la commission « Travaux » est une commission fermée, mais la commission « Bâtiments communaux » est ouverte .

Les personnes intéressées pouvaient s'y inscrire en temps voulu.

2°) Dossier assainissement :

Chaque conseiller a reçu un condensé de la plaquette éditée par le ministère de l'environnement et l'agence de l'eau sur l'assainissement communal, ainsi qu'un tableau comparatif des coûts en cas de raccordement à Pontarlier, ou de création d'une station sur le secteur.

La commune de Frasne demande un engagement ferme de la part du Syndicat à propos des points suivants :

- ◆ problèmes des boues : épandage, traitement, responsabilités, ...
- ◆ zonage de la commune : délimitation du domaine collectif et du domaine individuel (étang de Frasne).
- ◆ convention de raccordement et de suivi des rejets pour les branchements industriels existants ou nouveaux.
- ◆ responsabilité en cas de pollution accidentelle ; répartition des pénalités.
- ◆ orientations à prendre en cas de dépassement de la réserve de 1 500 équivalents habitants.
- ◆ Nécessité de faire fonctionner la station en l'état actuel des choses (réseau unitaire,...)
- ◆ responsabilités :
 - * du contrôle rigoureux des branchements ;
 - * de la surveillance constante du réseau et de la station ;
 - * de la vidange et de l'entretien des installations non collectives ;
 - * du suivi de la mise en séparatif du réseau ;

La commune de Frasne accepte l'idée de la création d'une nouvelle station à condition que le Syndicat et la DDAF répondent à nos questions et s'engagent

quant aux réponses apportées. Le Conseil pose également le problème de la situation de la nouvelle station : si la commune de Sainte Colombe rejoint les autres communes dans ce projet, il nous semble logique d'étudier l'emplacement de la nouvelle station de manière plus fine. Quelle que soit la décision finale prise par la commune de Frasne, le réseau intercommunal peut être mis en place.

3°) Dossier POS - ZAC :

Les contraintes écologiques relatives à la création d'une ZAC et d'une ZI - initialement prévues au lieu dit « Prés Bréseux » - sont telles qu'une révision du POS est nécessaire afin d'avancer dans ce dossier. Il apparaît aussi la nécessité de faire un « mini remembrement » agricole avec l'acquisition d'une parcelle de terrain .

Un cabinet privé sera choisi à cet effet . .

4°) Dossier LIFE - Réserve Naturelle :

La commune de Frasne ne prendra la délibération pour accepter le contrat LIFE « Sauvegarde de la richesse biologique du bassin du Drugeon » que lorsque sera communiqué le contenu de la convention de gestion tripartite entre la commune, le syndicat intercommunal et le conservatoire.

Le Conseil demande que les différentes zones d'intérêt écologique situées sur le territoire de la commune de Frasne soient retirées sur certains secteurs, afin de ne pas condamner le développement de notre village.

A cet effet , le Conseil vote par 11 voix contre 6 le retrait du programme LIFE , cependant le Conseil reste sensible aux problèmes des « zones humides » et continue à travailler à la préservation de ces milieux , dans le cadre de la réserve naturelle volontaire de 176 Ha .

Le Maire de Frasne ,

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 12.09.1996

Absents excusés : Mme Colette Girard, M. Noël Lhomme.

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19.08.1996

2°) VENTE DE BOIS DU 11.09.1996 A PONTARLIER

- Parcelle 5 : 59m³ sous écorce, vendus à M. Calvi pour 8 800F, soit 149F/m³,
- Parcelle 31 : 849m³ sous écorce, vendus à M. Chauvin pour 315 000F, soit 371F/m³.
- Parcelle 27 : 169 m³ sous écorce, vendus à M. Cuby, pour 48 000F, soit 284F/m³.

3°) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :PROJET PRIVE DE JARDINERIE

M. Yves SERRA, propriétaire de la jardinerie de Petit-Villard, désire quitter ce village pour venir venir s'installer à Frasne. Son projet comporte plusieurs parties complémentaires :

- Jardinerie - animalerie sur une surface de 2 hectares, comprenant leur maison d'habitation ;
- Garde d'animaux;
- Création d'un parc animalier sur une surface de 10 hectares : daims, sangliers, élans, petits animaux, etc... avec une aire de pique-nique, et des jeux extérieurs en bois pour les enfants. Une restauration rapide sera mise en place, avec possibilité de vendre des produits régionaux.
- Développement d'une activité cheval, avec promenades à cheval, à poney ou en calèches, tours du parc animalier ou randonnées sur le secteur de Cessay, avec liaisons possibles entre les autres relais équestres du secteur du SIADET.

M Serra désire acheter une partie de la parcelle appartenant à M. Serrette, route de Courvières. La commune de Frasne pourrait se porter acquéreur du reste de cette parcelle, et l'emplanter afin de se créer une réserve foncière. Le conseil donne un avis favorable à ce projet par 14 voix pour, et 2 abstentions.

4°) SYNDICAT

Le bureau du Syndicat s'est réuni en mairie de Frasne, le 10 septembre dernier, afin d'évoquer les problèmes rencontrés par la commune de Frasne, concernant l'impossibilité actuelle de dégager des terrains artisanaux ou industriels placés en zones sensibles : ZNIEF, ZICO, sites inscrits, etc...

Le bureau du syndicat comprend nos préoccupations, et décide de provoquer une réunion entre Monsieur le Préfet, la DIREN, les délégués de Frasne et le Syndicat .

5°) PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

La modification et la révision du POS devront être mises en route dans les meilleurs délais .

6°) COMMISSION SCOLAIRE

- demande de Mme Edith Marmier , Présidente de Familles Rurales: afin de mettre en place un service d'aide aux devoirs par des parents bénévoles, Mme Marmier demande la mise à disposition d'une salle de classe après les cours.Cette demande sera étudiée à la prochaine réunion scolaire de l'école primaire .
- arboretum : le nettoyage de la parcelle sera réalisé cette année, la plantation se fera l'année prochaine.

7°) BATIMENT RELAIS

Le bâtiment est terminé ; la miroiterie des Sapins a commencé son activité le 1^{er} septembre.
Demande des Etablissements PETITE pour louer la partie communale , en attente .

8°) URBANISME

- M. Vieille-Girardet désire acheter une parcelle de terrain communal située près de sa maison (ex-maison Pierre Bouveret). La commune refuse, ce terrain servant de réserve foncière.
- M. Gaillard Raymond désire acheter une parcelle de terrain de 2 ares derrière chez lui, comme terrain d'aisance. Réponse favorable du conseil.
- M. Bourdin Jean-Paul demande l'ouverture d'une porte de garage dans la maison de Mr Fernand Bourdin . Refuser .
- Mme Sandrine Magnenat désire construire une murette autour de chez elle ; accord de la commission, s'il y a uniformité avec la murette voisine de sa maison.
- M. Courdier Luc désire acheter la pointe de terrain communal se situant devant chez lui, et sur laquelle se trouve une citerne. Accord de principe .
- M. Nicolas Mathieu désire construire une cabane de jardin ; selon le règlement du lotissement, il doit récolter l'accord des autres co-lotis avant de pouvoir réaliser son projet. Le Conseil Municipal est favorable pour modifier le règlement .
- M. Bulle Hubert désire construire une murette autour de chez lui. Avis favorable de la commission.
- M. Georges Vanthier demande l'autorisation de construire une véranda afin d'abriter sa terrasse. Avis favorable .
- Mme Fernod Odile veut construire un garage accolé aux garages de la SCI du Renouveau. Avis favorable .
- M. Pourcelot Eric désire agrandir sa maison : création d'un garage, d'un salon et d'une chambre. Une demande de P.C. a été déposée. Avis favorable .
- M. Donier Jean - Luc dépose une demande de permis de construire pour son atelier de maçonnerie et sa maison d'habitation. Avis favorable .

9°) ORDURES MENAGERES

Etant donné les augmentations du tonnage des ordures, du coût du traitement, ainsi que la nécessité de constituer une provision pour créer une déchetterie sélective (obligatoire à partir de 1998), la commune fixe le prix de la redevance des O.M. à 350F la part pour 1997.

1 part	350.00 F
1 couple	525.00 F (1.5 parts)
1 enfant de + de 18 ans	175.00 F (0.5 part)
1 enfant de - de 18 ans	87,50 F (0.25 part - 3 au maximum)
Résidence secondaire :	350.00 F

10°) VOIRIE

Résultats des appels d'offres pour les travaux de voirie concernant la place de la mairie, les carrefours de la rue de la gare, et de la place du marché, la rue de la chapelle / RD9 et de la rue de la chapelle / Capitaine Pinet :

Devis 270 795,24 F TTC.
Résultats 188 558,10 F TTC - SACER

Appels d'offres concernant la partie conditionnelle : entrée de Frasne, 471 / Cessay, et 471 / rue Fontaine Saint Pierre :

Devis 248 701,32 F TTC
Résultats 198 050,77 F TTC - SACER

La subvention relative à ces travaux est d'environ 77 000 F.

Concernant la rue des Sorbiers, notamment les maisons Renaud et Lambert, il est nécessaire de matérialiser la bordure de la route afin d'éviter des problèmes causés par la neige en hiver.

11°) TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE

Les fenêtres situées côté Poste sont à refaire. La réfection de la façade est également à prévoir.
Résultats des appels d'offres concernant :

- Installation de 32 vannes thermostatiques au groupe scolaire X. Marmier :

- Entretien des chauffages :
Entreprise Kopp / Dichamp à Goux 7 718,40 F.

12°) P.L.A. : PROJET LOCAL D'ANIMATION

Ce projet favorise la vie associative, en particulier pour les adolescents, par le biais d'un animateur payé par « Profession Sport 25 » ainsi que par la Commune.

P.A.I.O. : Permanence Accueil Information Orientation : concerne les jeunes jusqu'à 26 ans. Une permanence se tient en mairie de Frasne un vendredi sur quatre de 14 h à 16 h.

13°) D.I.A.

14°) REGLEMENT POUR LES BUTS DE FOOTBALL-HANDBALL-BASKET

La réglementation concernant la vérification des buts de football, handball, ou basket, nécessite pour les communes de demander la vérification par un cabinet compétent. Le Syndicat sera sollicité pour prendre des contacts au nom de l'ensemble des communes.

15°) TARIFICATION DES EMPLACEMENTS SUR LE MARCHE

- 5 F par mètre linéaire, avec un minimum de 30 F.
- 300 F par camion d'outillage stationnant Place Girod.

16°) QUESTIONS DIVERSES

- Sécurité

Une réflexion se poursuit concernant la sécurité des enfants sortant de l'école et traversant la D 471.

- Club du 3è Age

Madame Chenevez a participé à l'Assemblée Générale du Club, l'installation d'un abri à vélos, déjà étudiée, a été à nouveau évoquée. Dossier en attente.

Le Maire de Frasne,
Jacques NICOLET

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

du 12.09.96

Une précision est apportée au sujet de la question n° 3 :

M. SERRA désire acheter une partie de la parcelle appartenant à M. SERRETTE, Route de Courvière. La commune de Frasne pourrait se porter acquéreur du reste de cette parcelle, emplanter les anciennes surfaces défrichées et conserver la partie restant comme réserve foncière.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 1996

Absents excusés : MM. Noël Lhomme, Jean-Michel Marmier, Emmanuel Poulain, Jean-Charles Humbey.

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12.9.96.

2°) ORDURES MENAGERES : les prochaines factures tiendront compte du nombre de mois de résidence sur le territoire de la commune de Frasne

3°) TRAVAUX :

- D 471 : de chaque côté des ponts SNCF le centre de la route sera matérialisé au sol par un zonage en pavés de granit de même niveau que la chaussée.
- Mise en esthétique de l'avenue des marronniers : coût estimatif de l'opération : 140 000F H.T. (EDF, SACER, PTT) subventionnables à 25 ou 50%.
- Place du marché : la commune désire démolir l'entrée en béton se trouvant devant l'ancienne agence de la Caisse d'Epargne, afin de d'offrir une meilleure visibilité aux automobilistes. Une demande sera adressée en ce sens à la Caisse d'Epargne.
- Avenue des sapins : Mme Chenevez soulève le problème des véhicules roulant à trop grande vitesse dans l'avenue des sapins.

4°) PASSAGES PIETONS :

Afin de sécuriser les traversées d'enfants dans la grande rue, la commune désire poser 3 passages piétons ralentisseurs, d'environ 5 cm de hauteur : au niveau de chez MM. Guyot, Dornier, et Place Girod. Coût estimatif : 25 000F par passage, subventionnable à 25% sur les amendes de police, avec obligation d'attendre l'accord de la subvention avant de commencer les travaux.

Un sens unique est prévu autour de la maison Poix, ainsi que la réfection du carrefour devant le magasin Guyot.

5°) PUBLICITE : la commune désire installer une enseigne lumineuse Place Girod ou Place du Marché. Un devis sera demandé afin de chiffrer le coût de l'opération.

6°) URBANISME :

- Permis de construire déposé par le garage MECANO pour l'agrandissement du bâtiment : salle de peinture et partie supérieure aménageable ultérieurement.
- M. Christian Pelletier dépose un permis de construire pour rénover sa ferme.
- Le GAEC Marmier Daniel et Roland dépose un permis de construire pour un hangar à fourrage.
- Déclarations de travaux :
 - * M. Serge Parriaux désire poser une marquise au-dessus de ses portes de garage et d'entrée.
 - * M. Nicolas Mathieu construit un abri de jardin couvert en tuiles.
 - * idem pour M. Patrick Chagrot.
 - * Le Ski-Club demande l'agrandissement du garage à scooters de leur chalet.
 - * M. Luc Courdier désire acheter la parcelle de terrain devant chez lui ; la commission se rendra sur place pour étudier la question.
 - * M. Jean Picard, de la SCI les Platanes, désire construire un garage double à toiture en terrasse.
 - * Demande d'achat de terrain d'aisance chez M. Perrin aux Airelles : le conseil accepte de vendre une bande de terrain communal à 65 F le m². Un courrier sera adressé à tous les riverains pour leur proposer la même chose.

7°) RESERVE NATURELLE :

Afin de créer un nouveau produit touristique, la commission Réserve Naturelle propose de créer une exposition permanente sur la réserve naturelle et les tourbières au 2^e étage de la Fromagerie. La Société de Fromagerie est favorable à ce projet et un maître d'œuvre sera nommé afin de le chiffrer.

8°) DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Projet de création d'un magasin relais d'environ 55 m² après transformation des garages loués par la Poste. De nouveaux garages seraient construits le long du gymnase derrière le groupe scolaire X. Marmier. L'opération doit être chiffrée.

9°) JARDINERIE :

Le dossier suit son cours. Monsieur Vannoz, architecte, a été choisi pour chiffrer le projet.

10°) TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

Entre le Colfra 3 et la maison de Monsieur Jean Maire, des travaux d'assainissement sont prévus afin d'éviter les infiltrations d'eau dans la chaufferie du bâtiment : arrachage des buissons existants, pose d'un drain pour capter l'eau, plantation d'arbustes sur la parcelle.

11°) TAXE DE RACCORDEMENT EN ZONE 2NA :

en raison du litige opposant la commune à Monsieur Didier Rolet, le conseil municipal décide de suspendre le paiement de la deuxième partie de cette taxe (soit 12 500 F) jusqu'à ce que le verdict du jugement soit rendu.

12°) COMPTE-RENDU DES REUNIONS SCOLAIRES :

- Ecole maternelle : effectif de 73 enfants dont 5 de 2 ans. Travaux à réaliser : taille des haies, problèmes d'odeurs dans les W.C., nettoyage de la salle de jeux par monobrosse, création d'un carré de jardin, achat d'un range-vélos.

- Ecole primaire : effectif de 149 élèves. Travaux à réaliser : éclairage du préau pour le travail manuel, peintures à faire dans la classe de Madame Guillemet, un mûr abîmé à reprendre dans la classe de Madame Dion. Matériel à acheter : un lot de 15 tables doubles, un tableau effaçable à sec pour la salle de réunion. Les subventions sont reconduites pour 1997. Arboretum : les plantations reprendront au printemps. Elections au conseil d'école : samedi 12 octobre, premier conseil d'école : vendredi 18 octobre 96.

13°) COMPTE-RENDU DE LA REUNION AVEC MONSIEUR LE SOUS-PREFET A PROPOS DE LA ZAC ainsi que de la Zone 3NA une réunion sera organisée entre la commune, le sous-préfet, la DIREN, la DRIRE, la DDA et la DDE, afin de trouver une solution au problème de l'implantation de cette zone.

14°) MARCHÉ : les commerçants non-sédentaires demandent qu'en raison du 1^{er} novembre, tombant un vendredi, le marché soit avancé d'une semaine, soit le vendredi 25 octobre. Avis favorable du conseil municipal.

15°) REORGANISATION DE LA PERCEPTION : à compter du 1^{er} janvier 1997, la perception de Frasne sera celle de Levier, et non plus celle de Pontarlier Sud. Perceptrice : Madame Leclerc.

16°) LETTRE DES ETABLISSEMENTS HONZEL : à partir de 1997, l'usine Honzel recyclera l'eau utilisée pour son industrie.

17°) Une après-midi au bois sera organisée pour le conseil municipal le vendredi 18 octobre, afin de visiter les parcelles.

18°) Cessay : Une journée de travail en commun sera effectuée avec les employés communaux et les conseillers, afin de poser le plafond de la salle d'accueil de Cessay.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la réunion du 14.11.96

1°) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12.10.96.

2°) VENTE DE BOIS :

Le total des ventes de bois pour cette année s'élève à un montant de 1 076 610 F, dont il convient de déduire le montant du façonnage effectué sur deux lots, soit un montant total net de 1050263 F.

3°) TRAVAUX AU GYMNASSE X. MARMIER :

■ Suite à l'apparition de gouttières dans le plafond du gymnase, les chéneaux sont à changer.

■ Le parquet est très abîmé par endroits ; un devis sera demandé afin de chiffrer le coût de l'opération.

Le financement prévu pour la réfection du toit du groupe X. Marmier sera reporté sur les réparations du gymnase qui sont prioritaires.

4°) FERME DE CESSAY :

La corvée réalisée par le conseil municipal et les employés communaux a permis de faire le plafond de la grande salle et de la cuisine. Reste à réaliser le crépissage de ces salles ; une entreprise sera contactée à cet effet. Une réservation pour un conduit de cheminée sera prévue dans le plafond ; son emplacement reste à déterminer.

5°) URBANISME :

■ La commune propose à Mlle S. Magnenat de lui vendre une parcelle de terrain devant chez elle, afin qu'elle puisse réaliser la clôture prévue.

■ 2° tranche du lotissement de la chapelle : les travaux devraient débuter en 1997.

■ Viabilisation de la parcelle vendue à M. Donier en zone artisanale : EDF : 17 000 F, Télécom : 5 000 F environ. La parcelle Dubey sera ainsi également viabilisée.

6°) COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTS CONSEILS D'ECOLE :

■ Conseil d'école (école primaire) le 18.10.96.

■ Conseil d'école (école maternelle) :

Effectifs de cette année : 75 élèves. Les subventions 95 sont reconduites cette année : 15 F par enfant pour Noël, et 170 F par enfant pour la coopérative scolaire.

Les enseignants remercient la municipalité pour les travaux qui ont été effectués.

Les jeux de plein air seront désormais achetés afin d'éviter tout problème de mise aux normes.

■ Conseil d'Administration du Collège :

Effectifs : en 95 : 329 élèves.

En 96 : 278 élèves à la rentrée, soit 51 élèves de moins.

Le Conseil Général alloue une somme totale de 8000f par an pour la mise à disposition du Collège de deux salles de sport, charge à la commune de chauffer, d'entretenir et de nettoyer ces salles. Le montant de cette participation est très inférieur au coût réel d'entretien de ces salles.

Un nouveau mode de financement est à l'étude et devrait voir le jour l'an prochain.

■ Il est à noter le danger que courent les enfants roulant à vélo sur les quais de la gare en sortant du collège.

■ Réunion avec Mlle Artal, psychologue scolaire le 14.11.96 :

Budget de fonctionnement : 2 100 F par an ;

Budget d'investissement :

- * 5 500 F pour l'achat d'une mallette de tests ;
- * Pose d'une ligne téléphonique dans le bureau ;
- * Achat d'un répondeur.

Le Syndicat sera sollicité pour une participation financière étant donné que la psychologue intervient sur une vingtaine de communes allant d'Arçon à Levier.

7°) TRAVAUX :

■ Le chemin derrière le petit gymnase sera réalisé.

■ Des travaux sont prévus dans le bâtiment communal situé entre l'école primaire et le dispensaire, Les 2 appartements de ce bâtiment seront refaits au fur et à mesure qu'ils seront vacants.

8°) CADRE DE VIE :

- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association Familles Rurales.
- Illuminations de Noël : projet d'éclairer les arbres de la rue des marronniers.
- PAIO : suivi des jeunes en situation difficile.

9°) ANIMATION, SPORTS, JEUNESSE :

Compte-rendu de la réunion avec la Musique : la commission étudiera les demandes faites par M. Marc Paulin.

Chaque conseiller recevra un document présenté par l'association.

10°) DEVIS PUBLIMA :

■ Signalisation Place du Marché : panneau lumineux monoligne double face de 20 caractères programmable par Minitel : 32 706 F HT.

■ Signalisation par panneau lumineux rue des marronniers à l'entrée du parking de l'église : 2890

11°) ZAC :

Réunion en sous-préfecture concernant le POS de la ZAC, avec la participation de la DIREN, la SEDD, la DDE, la DRIRE, afin de concilier développement économique et protection de la nature. Monsieur le Sous-Préfet va présenter notre dossier ZAC à la commission chargée d'attribuer les fonds européens 5B, afin de dégager des subventions. Monsieur le Maire note la différence d'attitude des services de l'Etat entre les réunions à Frasne, et cette réunion en sous-préfecture durant laquelle certains sont restés muets.

La commune s'adressera à un cabinet-conseil pour mener à bien ce dossier.

12°) BULLETIN MUNICIPAL : la prochaine parution est prévue pour le mois de décembre.

13°) CASERNE DES POMPIERS :

Il est nécessaire de faire fonctionner la sirène de la caserne une fois par mois ; à partir du 1^{er} Janvier 97, la sirène sonnera donc tous les premiers samedis du mois à midi.

14°) Elaboration d'un guide des communes du Doubs, par Mme E. Campbell, avec le Conseil Général.

15°) Proposition d'édition d'une affiche représentant tous les présidents de la République Française, au prix de 240 F.

16°) La demande de subvention adressée à l' ONF pour l'achat de nos deux parcelles boisées a été refusée.

17°) Lettre du SYNDICAT pour l'achat des terres en zones sensibles , même réponse que lors de la séance du 19 août 1996.

18°) Ouverture du magasin Domi'Vet par M. Dumont et Mlle Tribut le 15.11.96.

19°) Demande de M. Alain Marmier, Rue des Seignes, concernant un manque d'éclairage dans cette rue. La commission se rendra sur place. Même problème route de Champagnole vers le magasin UNICO.

20°) Rencontre avec M. H.P. Leu, Directeur du GIE, pour le développement des TGV FRANCE - SUISSE, G.I.E et la société Servair : demande de location d'un local de réception pour le personnel de restauration servant dans les T.G.V.

15 emplois locaux seraient créés pour des jeunes de 23 à 30 ans parlant allemand. Le local doit se situer impérativement près de la gare ; les garages de la Poste correspondant parfaitement à cet usage, contact sera pris avec cette administration afin d'obtenir son accord pour aménager ces locaux.

Le Maire,

Jacques NICOLET

COMMUNE DE FRASNE

VENTE DE COUPES DE BOIS

à GILLEY le 26 avril 1996

Parcelle	Prix de vente HT	ACHETEUR	Prix retrait
4			38 000 F
diverses	52 000 F	VUILLEMIN SARL Scierie	
28 à 33,35	45 000 F	CHAUVIN Frères	
TOTAL	97 000 F		

276 m3 = 188 F sur écorce, soit 237 m3 sous écorces = 219 F / m3
141 m3 façonnés = 319 F

à DOUBS le 11 juin 96

4	32 500 F	CALVI S.A.			
42	10 000 F	FOREXPLO - Strasbourg			
TOTAL	42 500 F				

219 m3 soit 197 m3 sous écorces = 165 F/m3
108 m3 soit 97 m3 sous écorces = 103 F/m3
moyen: 0,189 m3
moyen: 0,282 m3

Reste à vendre : 2 323 m3 pour l'automne

à PONTARLIER le 21 juin 1996

41	80 000 F	BESCHET SARL			
----	----------	--------------	--	--	--

248 m3 sous écorce : 322,50 F / m3

à PONTARLIER le 11 septembre 1996

5	8 800 F	CALVI			
31	315 000 F	CHAUVIN			0,44
27	48 000 F	CUBY			2,81
TOTAL	371 800 F				1,34

59 m3 sous écorce : 149F/m3
849 m3 sous écorce : 371F/m3
169 m3 sous écorce : 284F/m3

à PONTARLIER le 5 novembre 1996

14	255 000 F	LOUVRIER			
38	154 000 F	SAGET			
Chablis	43 000 F	LORIN			
TOTAL	452 000 F				

613 m3 sous écorce : 416/m3
408 m3 sous écorce : 377F/m3
110 m3 façonnés 390F/m3

CESSIONS EN COURS D'ANNEE

	13 380 F	Boissellerie PETITE			
	5 130 F	VUILLEMIN			
	14 800 F	CALVI			
TOTAL	33 310 F				

4 500 F + 8 880 F
Accessoire à la vente à Gilley

TOTAL	
GENERAL	1 076 610 F

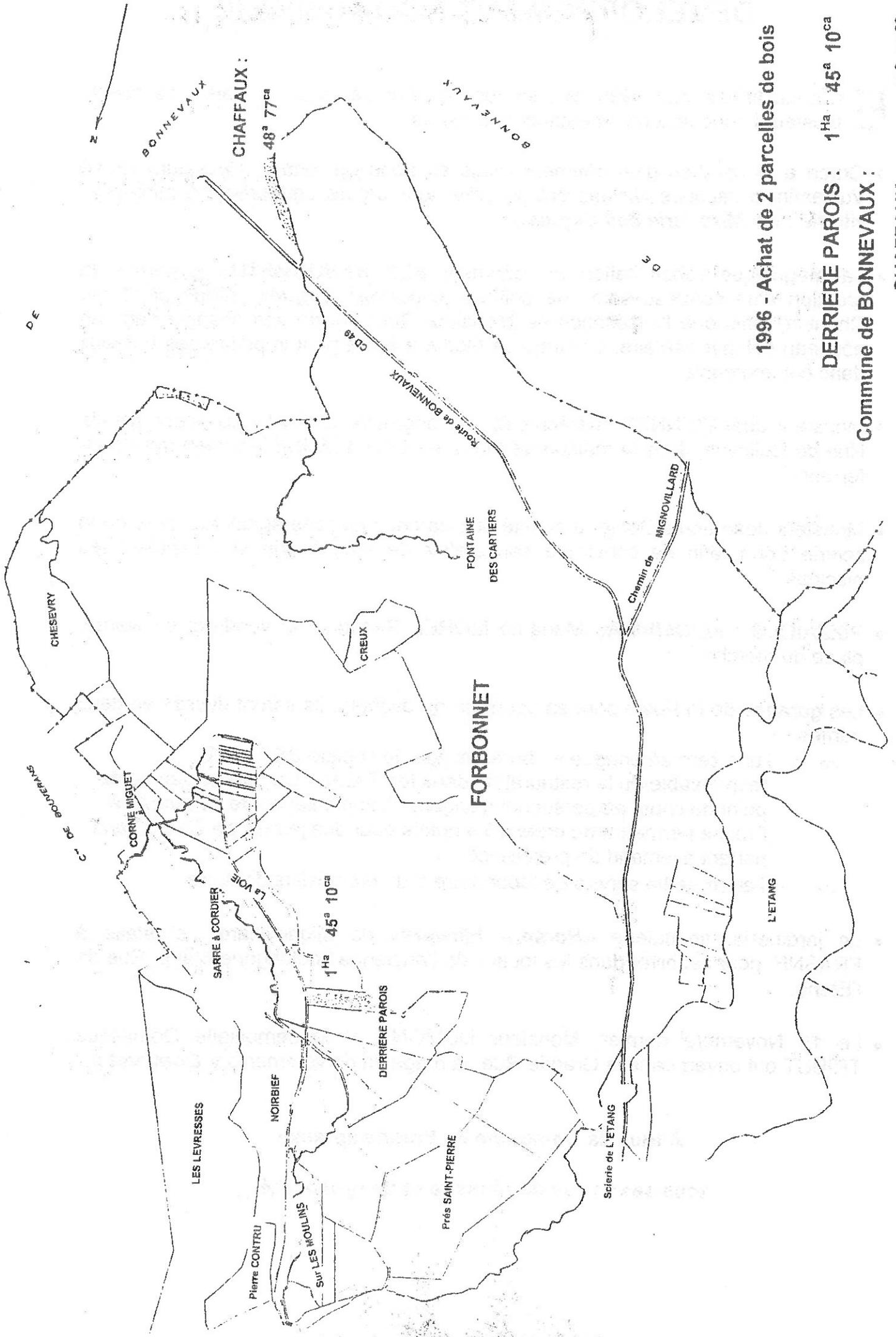
VENTE DE BOIS ENTRE LES HABITANTS - PRINTEMPS 1997 -

Lieu-dit - Parcelle	Lot	R	F	P	20	25	30	35	40	45	50	55	60	Observations	Estimés
LA JOUX															
Parcelle 42	1				16	6	5							Partie gauche côté BONNEVAUX	7 m ³
	2		X		4	9	3	2						1m3 RX de déchet papier sur le parc	7 m ³
	3				22	11	2							A droite côté BOUVERANS	8 m ³
Parcelle 41															
	4		X	1		1	1	2	2	1					8 m ³
	5		X			3	1	2	1	2	1				10 m ³
	6		X			1	3	3	4						10 m ³
	7		X	2	2		1	2	3	3					10 m ³
	8		X		1	1	2		3			1			7 m ³
	9		X		3	5		2	1					Reste de la parcelle à droite côté BOUVERANS	5 m ³
Parcelle 38															
	10		X		1	2	3	3	3						11 m ³
	11		X			2	2		1			1			6 m ³
FORBONNET															
Non soumis derrière la 13	1	X			13	10	4	3	1	1				Chablis	
Entré la 14/15	2	X			17	10	7	8	1	2				Chablis	
	3	X			8	5	4	6	2	1				Chablis	
CESSAY															
Dernière la ferme														Haies	
LES AUGES															
Parcelles 1 & 3	12														
FORBONNET															
Parcelle 29	12		X				2	1							
Parcelle 32			X				2	1							2 m ³
Parcelle 33			X				2	1							
Parcelle 25	13	X			76	34/15	3/20							Voir le plan joint	6 m ³
Parcelle 25	14	X			65	5/15	13/20							Voir le plan joint	6 m ³
LA JOUX															
Parcelle 38		X						1	1	2	1	1	1	Arbres scolytes renuméroté 1 à 7	18 m ³

R = Résineux

F = Feuillus

P = Perches



1996 - Achat de 2 parcelles de bois

DERRIERE PAROIS : 1^{Ha} 45^a 10^{ca}

Commune de BONNEVAUX :

CHAFFAUX : 48^a 77^{ca}

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En cette fin d'année 1996, la commune de Frasne a eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux commerçants et artisans :

- ◆ Grâce à la création d'un bâtiment relais en zone artisanale, Messieurs Hervé Vuillemin et Jacques Nicolas ont pu créer leur propre entreprise de miroiterie, vitrerie : «**la Miroiterie des Sapins**».
- ◆ La magnifique réhabilitation du bâtiment «**LE RENOUVEAU**» a permis la création d'un nouveau salon de coiffure «**Nouvelle Vague**» dirigé par Mme Chauvin, ainsi que l'installation de Monsieur Racz et de son associé dans un nouveau cabinet dentaire. L'entreprise Godin a également implanté ses bureaux dans cet immeuble.
- ◆ Monsieur Joël VIENNET, maréchal-ferrant originaire de MALPAS, s'est installé Rue de Bellevue, dans la maison de Monsieur Léon VIENNET, ancien maréchal-ferrant !
- ◆ Monsieur Jean-Louis Donier a acheté une parcelle en zone artisanale, près de la scierie Lorin, afin de construire son atelier de maçonnerie et d'exposer ses piscines.
- ◆ PIZZAIOLO : «**L'OLIVIER**» Madame MOREL Sandrine, le vendredi en soirée, place du marché.
- ◆ Les garages de la Poste sont en cours de rénovation ; ils seront divisés en deux parties :
 - ⇒ - l'une sera aménagée en bureaux pour la société **SERVAIR**, responsable de la restauration dans les T.G.V.. Ce bureau servira de point de chute au personnel navigant . L'implantation de ce bureau à Frasne permettra de créer 15 emplois pour des jeunes de 23 à 30 ans, parlant allemand de préférence.
 - ⇒ - l'autre partie servira de laboratoire à un prothésiste dentaire.
- ◆ La jardinerie, animalerie «**Horse - Flowers**» de Mignovillard s'installe à FRASNE, pour cet hiver dans les locaux de l'ancienne boulangerie Maire, Rue de l'Etang.
- ◆ Le 15 Novembre dernier, Monsieur DUMONT et Mademoiselle Dominique TRIBUT ont ouvert dans la Grande Rue, le magasin de vêtements « **Domi'vet** ».

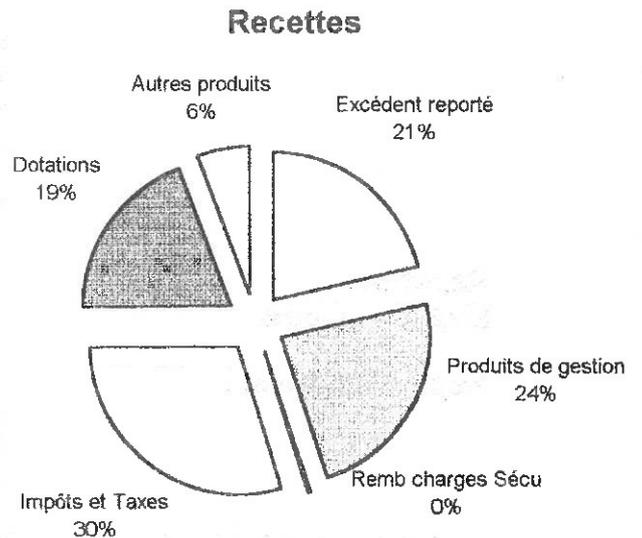
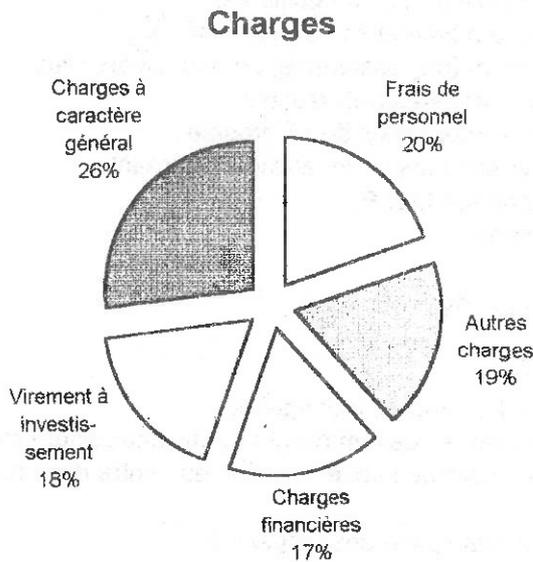
**A tous, la Commune de Frasne adresse
tous ses voeux de réussite et de prospérité.**

Fonctionnement de l'année 1996

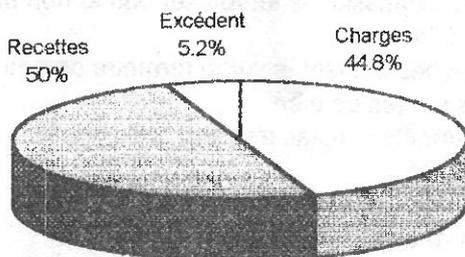
	en frs	Totaux	Sans Reports 95:Virement à invest.& excéd. reporté
Charges			
Frais de personnel	1'202'000 F		1'202'000 F
Autres charges	1'144'700 F		1'144'700 F
Charges financières	1'035'400 F		1'035'400 F
virement à investissement	1'089'000 F		- F
Charges à caractère général	1'649'000 F		1'649'000 F
Imprévu	14'900 F	6'135'000 F	14'900 F
Recettes			
Excédent reporté	1'468'000 F		- F
Produits de gestion	1'615'000 F		1'615'000 F
Remb charges Sécu	9'000 F		9'000 F
Impôts et Taxes	2'037'000 F		2'037'000 F
Dotations	1'327'000 F		1'327'000 F
Autres produits	393'500 F	6'849'500 F	393'500 F
		714'500 F	5'046'000 F
			5'381'500 F
Excédent			335'500 F

Dans la partie droite du tableau, l'excédent reporté de 1995, et le virement à la section investissement ont été mentionné à 0 pour faire apparaître les charges, recettes et excédent propres à l'année 1996

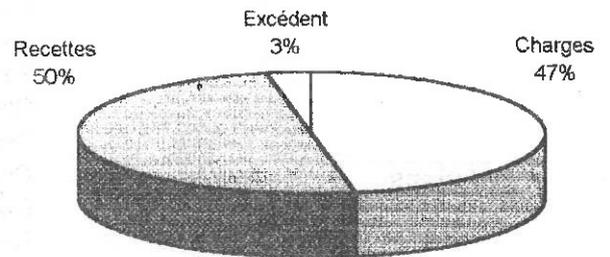
Représentation graphique des dépenses, recettes, et excédent



Charges, recettes, et excédent



Résultats 96 sans report 95



Le camembert de gauche illustre les données gauches du tableau ci dessus incluant Vir. à investissement et excédent reporté alors que le camembert de droite illustre les données mentionnées à droite du tableau sans Vir. à invest. ni Excédent reporté.

Commentaires:**Dépenses****Frais de personnel**

Salaires et charges sociales
Employés communaux, 6 temps complets, 3 temps partiel
jeunes stagiaires l'été

Autres charges

Indemnités des élus & cotisations sociales
Service Incendie
Cotisation au syndicat intercommunal, redevance Ordures ménagères
Participations diverses SIADET, ANEM, Ass. des maires....
Charges réseau pluvial
Subventions aux associations
Aide sociale versée au département
Charges intercommunales. Etablissements scolaires

Charges financières

Intérêts sur les emprunts

Virement à investissement

Il s'agit d'un prélèvement sur le fonctionnement pour équilibrer le compte d'investissement

Charges à caractère général :

Energie, combustibles, carburants,
Fournitures de voirie, administratives, scolaires,
Locations mobilières et immobilières,
Entretien terrain bâtiments, forêts, matériel
Maintenance, primes assurance, études, divers frais
Indemnités honoraires frais d'actes
Annonces insertions frais de cérémonie
Communications téléphone, affranchissement
Frais gardiennage O.N.F.
Taxes foncières

Recettes**Excédent reporté**

Solde compte 1995

Produits de gestion

Ventes de bois
Redevance des ordures ménagères
Facture des heures des employés municipaux pour l'assainissement
Location des communaux et location du centre d'animation

**Remboursement des charges
Sécurité Sociale**

Fond de compensation des employés

Impôts et taxes

Produit des 4 taxes de contribution directe
(Taxe habitation, professionnelle, foncier bâti et non bâti)
Taxes sur l'électricité
Taxes sur les pylones implantés sur le territoire communal
Ristourne sur les ventes de bien
Droits de place, impôts spectacles, permis de chasse

Dotations

Contribution de l'état
Dotation de solidarité rurale
Remboursement des vacations des pompiers
Aides du conseil général (subventions)

Autres produits

Locations des immeubles communaux

Assainissement: Projet à 9 communes pour 7000 équivalents habitants

Chaque élément suivi d'une * comme Kfrs* fait l'objet d'informations complémentaires dans la zone grisée Notes

Rubriques	Kfrs.*	Frs / Eq / Hab*	Notes
Investissement			
Station	9000	1286	Kfrs. = Millier de francs Eq / Hab. = Equivalent habitant: C'est la quantité de pollution journalière à prendre en compte pour chaque habitant. Il permet de comparer la pollution domestique à la pollution industrielle et d'estimer simplement les pollutions brutes produites dans la commune
Collecteurs	20170	2881	
Total Investissement	29170	4167	
Fonctionnement Détail selon DDAF			
Station	453	65	
Collecteurs intercommunaux	217	31	
Total fonctionnement d'après DDAF	670	96	
pour mémoire couts de fonctionnement selon moyennes de l'agence de l'eau	875	125	

Investissement: répartition par commune

Commune	Nb.habit recensés	Nb habit.* pondérés	% de*		Notes
			Total	Eq/hab	
Frasne	1519	1556	30%		Le % est calculé en divisant le nombre d'équivalents habitants de la commune par le nombre total d'équivalents habitants des 9 communes La pondération des habitants est calculée en tenant compte du tourisme, de l'hôtellerie, des écoles... ainsi que d'autres paramètres susceptibles de créer des variations de population Pour les fromageries, la base de calcul retenue est de 1gr. de DB05 / litre de lait DB05 : demande biologique d'oxygène en 5 jours
Dompierre	207	207	4%		
Bulle	320	324	6%		
Bannans	296	296	6%		
Ste Colombe	255	259	5%		
La Rivière	635	638	12%		
Bonnevaux	224	233	4%		
Bouverans	239	241	5%		
Vaux	334	474	9%		
Totaux habitants	4029	4228	81%		
Fromagerie Frasné *		205	4%		
Fromagerie Bouverans *		138	3%		
Fromagerie La Rivière *		160	3%		
Usine Romanzini		518	10%		
Totaux Fromageries et usines		1021	19%		
Totaux équivalents habitants		5249	100%		
Réserve de développement		1751	33%		

Entre 2 recensements, nos communes ont augmenté de 600 habitants. En se basant sur la même progression, la station serait suffisamment dimensionnée pour les 30 ans à venir.

La grande part de l'investissement de l'équipement (station et collecteurs), soit 80% de l'investissement est prise en charge par des partenaires tels que l'Etat, l'agence de l'eau les collectivités territoriales et la CEE.

Selon le nombre d'équivalents habitants attribués dans le tableau ci dessus, et le dimensionnement de la station à 7000 équivalents habitants, la part de Frasné (seulement habitants) est de 29.66% du 20% du montant investi restant à charge s

Part d'investissement communale en Kfrs.	total	part revenant aux 9 communes		Part revenant à la commune de Frasné	
Station et collecteurs intercommunaux	9000	20.00%	1800	29.64%	533.59
Collecteurs	20170	20.00%	4034	29.64%	1195.83
Total Investissement	29170	20.00%	5834	29.64%	1729.42

En faisant l'hypothèse d'un emprunt sur 15 ans à 5.5%, le montant à rembourser serait de :

81.71frs/10000 frs emprunté / mois soit $1729'416 * 81.71 / 10'000 = 14131.06 \text{ frs / mois}$

soit remboursement annuel

169'572.69 F

Répartition de l'investissement sur le coût de l'eau

La consommation actuelle en eau pour la commune de Frasne est d'environ 150'000 m³ par année, tous consommateurs confondus. Les économies individuelles, les fromageries, les entreprises qui soit, fonctionnent en circuit fermé, soit rationalisent leur consommation, font que la consommation sera fortement revue à la baisse. En conséquence, les coûts liés à l'assainissement seront répercutés sur seulement 80000 m³ par année.

En se basant sur l'hypothèse d'une consommation de 80000 m³/an nous déduisons le coût d'investissement

Remboursement annuel du prêt	169573
Consommation d'eau prévue	80000

Investissement au m³ d'eau **2.12 Frs / m³ d'eau**

Répartition du fonctionnement sur le coût de l'eau

Fonctionnement Détail selon DDAF	Kfrs.	Part revenant à la commune de Frasne	
Station	453	29.64%	134
Collecteurs intercommunaux	217	29.64%	64
Total fonctionnement	670	29.64%	199
Consommation d'eau prévue			80000 m ³
Fonctionnement au m³ d'eau			2.48 Frs / m³ d'eau

Coût total d'épuration de l'eau **4.60 Frs / m³ d'eau**
(investissement et fonctionnement) rapporté au m³

Rappel de la composition du prix de l'eau

Calcul basé sur une consommation de 95 m ³ d'eau		Quantité	Taux	Tranche1	Tranche2	Tranche3
Prix du m ³ par tranche				3.3	3	2.6
Consommation en m ³ dans la 2 ^{ème} tranche	95		3		285.00	
Location compteur	60		1		60.00	
F.N.D.A.E (Agence de l'eau)	95		0.14		13.30	
Taxe assainissement communal (pour la station du Lhotaud)	95		0.80			
Taxe de Bassin	95		1		76.00	
Total hors taxe					95.00	
Tva à 5.5%			5.50%		529.30	
Total T.T.C.					29.11	
Prix du m³ pour la tranche 2					558.41	
Coût assainissement calculé précédemment						5.88
						4.60

Coût à prévoir **10.48 Frs / m³ d'eau**

Non compris amortissement du réseau

Pour mémoire: Evolution des coûts annoncés par le maître d'œuvre

Caractéristiques	Date	Collecteur	Station	totaux
Projet à 5 communes	nov-94	7835	8200	16035
Projet à 8 communes	mars-96	11930	9000	20930
Projet à 9 communes	déc-96	20170	9000	29170

Les chiffres mentionnés ci dessus sont donnés à titre indicatif en partant des données à disposition ce jour. Ils sont susceptibles d'évoluer dans un sens ou dans un autre. Ces tableaux ont pour seul objet de vous sensibiliser au problème de l'assainissement, de vous montrer la dimension du projet, et d'approcher un ordre de grandeur de son implication sur le prix de l'eau.

Projet d'assainissement

Ce projet a été lancé lors du précédent mandat dans le cadre du syndicat intercommunal pour répondre à la loi prévoyant une obligation générale d'assainissement sur l'ensemble du territoire avant le 31 décembre 2005, avec des délais plus ou moins rapprochés selon la taille des communes et la sensibilité du milieu où sont effectués les rejets.

Condensé de l'assainissement communal 6 questions et réponses pour les maires , édité par l'agence de l'eau

Comment Assainir ; les principales étapes

- Raisonner sur l'ensemble du système d'assainissement : du branchement du particulier à la station d'épuration
- Diagnostiquer les performances des réseaux existants : Eaux claires parasites, raccords défectueux, déversoirs d'orage..
 - Intégrer la maîtrise des eaux pluviales. En effet les eaux de temps de pluie peuvent être à l'origine de 3 phénomènes :
 - en réseau unitaire peut être facteur de pollutions importantes
 - en séparatif, les eaux de ruissellement , bien que moins chargées peuvent avoir un impact négatif sur le milieu
 - dans tous les types de réseaux de fortes pluies peuvent provoquer des inondations
- Cela impliquera pour Frasne des travaux importants dans les années à venir !*
- Etudes des diverses solutions techniques envisageables : collectif, non collectif
- Choix d'une solution
- Analyse des incidences financières du choix retenu (Investissement et Fonctionnement) sur le prix de l'eau particulièrement
Cette analyse financière et les incidences sur le prix de l'eau vous est présentée dans les documents joints
- Définir le zonage de la commune : Zones d'assainissement collectif, non collectif
 - Le zonage :
Selon l'article 35-III de la loi sur l'eau , les communes délimitent d'après enquête d'utilité publique :
 - Les zones d'assainissement collectif, où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées, le stockage ,l'épuration et le rejet de l'ensemble des eaux collectées
 - Les zones d'assainissement non collectif, où elles sont tenues d'assurer le contrôle des dispositifs d'assainissement et si elles le décident, leur entretien
- Choix du type d'assainissement
 - assainissement collectif pour les agglomérations
 - assainissement autonome pour l'habitat épars

Optimiser les efforts grâce à l'intercommunalité

l'intérêt est multiple

- Plus grande cohérence des choix techniques de l'Amont à l'Aval du bassin
- Meilleure programmation des opérations et gain d'échelle
- Réponse adaptée aux objectifs de protection du milieu naturel
- Nécessaire solidarité autour de la rivière
- Optimisation des moyens financiers

Comment financer l'assainissement

- Coût de l'assainissement collectif, *Ils sont expliqués dans les tableaux joints*
- Coût de l'assainissement non collectif
 - Investissement moyen environ 35000 frs pour lits de sols reconstitués
 - fonctionnement 750 frs de vidange de la fosse / 3 ans

Les aides publiques à l'investissement

- l'état
- Les agences de l'eau
- Les collectivités territoriales
- la C.E.E.

Le financement de l'Exploitation

- Redevances versées par les usagers, intégrées à la facture d'eau
- prime pour épuration versée par l'agence de l'eau en fonction des quantités de pollution éliminées.
- Prestations de services effectuées pour des particuliers ou autres communes
- contribution du budget général pour des dépenses liées à l'assainissement pluvial en cas de réseau unitaire.
- Taxe de raccordement perçue vers les propriétaires d'immeubles
- Produit de conventions passées avec les industriels autorisant le rejet de leurs effluents dans le réseau.

Les prestations à la charge des communes sont précisées dans l'article 35 de la loi sur l'eau.

Responsabilité du maire ou du maître d'ouvrage

- Responsabilité de gestion
 - Responsabilité de la qualité et du coût de chacun des services, de leur bon fonctionnement et donc des techniques utilisées.
 - approuver toute modification du prix de l'eau et de l'information y afférant

Ces responsabilités peuvent être transmises au syndicat intercommunal.
- Equilibre budgétaire
 - Obligation de gérer le service des eaux et d'assainissement dans un budget spécifique équilibré en dépenses et recettes.
 - Montant des travaux en général répercuté sur le prix de l'eau
- Obligations vis à vis des administrés
 - Information sur la gestion du service :
 - Information annuelle sur le prix et la qualité du service
 - Information complémentaire par la mise à disposition du rapport de l'organe délibérant.

COMMISSION URBANISME

L'année 1996 se termine et comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activités économiques la construction de maisons neuves et la rénovation de logements plus anciens sont sensiblement plus faibles.

Bilan de 1996 :

- ◆ 17 permis de construire,
- ◆ 33 déclarations de travaux, que ce soit abris de jardin, clôtures, garages ou aménagement de combles n'excédant pas 20 m² n'ont été déposés pour l'année.

A propos d'abris de jardin, la commune souhaite pour l'avenir orienter les futurs acquéreurs vers des constructions d'architecture semblables afin qu'ils s'harmonisent et qu'ils s'intègrent au mieux avec les habitations de notre village.

Vous qui avez des projets de construction ou d'aménagement une permanence du C. A. U. E. (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) le premier mercredi du mois de 10 à 12 heures vous propose son aide pour instruire votre dossier et vous conseiller sur les choix possibles tout en respectant le règlement du plan d'occupation des sols.

Depuis plusieurs mois, la commission urbanisme travaille en partenariat avec la D. D. E., le C. A. U. E. et Monsieur PEQUIGNET architecte sur un nouvel aménagement de la deuxième et troisième tranche du lotissement de la Chapelle.

Ce sont les problèmes rencontrés dans la première partie (grandeur des parcelles contrainte d'implantation) qui nous ont obligé à modifier le plan. Celui-ci comptera environ 30 parcelles de 7 à 13 ares.

L'espace public (chaussées et trottoirs) sera traité différemment et de qualité, ceci afin de diminuer les contraintes aux futurs propriétaires.

Vu le peu de parcelles restantes à vendre la commune désire viabiliser une partie de la surface au printemps 1997, sachant que le développement d'une commune passe aussi par la construction de résidences.

ESPACE JEUNES - PAIO DU HAUT-DOUBS

Consciente des difficultés toujours plus nombreuses auxquelles se heurtent les jeunes dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un stage et soucieuse de les aider dans leurs démarches, la Municipalité adhère à cet organisme qui a pour mission de service public, l'accueil et l'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans avec comme objectif prioritaire : **insérer les jeunes dans la vie active.**

Moyens mis en oeuvre :

L'ACCUEIL : le rôle premier des Espaces Jeunes - PAIO est d'accueillir individuellement et dans d'excellentes conditions d'écoute et de façon confidentielle, les jeunes qui prennent contact.

L'INFORMATION : les jeunes reçoivent des informations concernant les mesures pour l'emploi, les offres de formation, de contrats par alternance, fonds d'aide aux jeunes, problèmes de logement, santé, justice.

L'ORIENTATION : en fonction de vos aptitudes, niveau de connaissances, qualification et de la situation du marché du travail : **élaboration d'un itinéraire.**
Possibilité de vous mettre en relation avec d'autres structures : ANPE notamment.

Une permanence a lieu le **2ème vendredi du mois, à la Mairie de Frasne, de 14 h à 16 h**, avec une conseillère en formation-emploi de Pontarlier ou Morteau.

En dehors de cette permanence, vous adresser à la Mairie de Frasne et suivant votre demande, mise en relation avec l'organisme de Pontarlier.

Pour les jeunes au dessus de 26 ans, au chômage, ou en recherche de contrats qualification, alternance ou autres, n'hésitez pas à venir à la Mairie où l'on pourra vous donner de plus amples renseignements, vous mettre en relation avec des organismes compétents (GRETA, ANPE, etc...) **et vous soutenir dans votre projet ou démarche.**

Par ailleurs, pour ceux à la recherche d'un apprentissage en 1997, nous vous conseillons de nous contacter dès le mois de Janvier.

Appel est lancé aux entreprises, artisans, commerçants à la recherche de personnel qualifié ou non, apprentis, etc... car ESPACE JEUNES - PAIO, l'ANPE peuvent vous aider dans vos démarches.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Suite au rassemblement des dépositaires de la bibliothèque départementale de prêt du Doubs (B D P) d'ARC-ET-SENANS ; la commission municipale a découvert des moyens mis à la disposition des dépositaires, notamment les expositions :

☆ Le chat, présentée à Frasne en octobre,

☆ La vache qui sera présentée à FRASNE au public, les 4 et 5 janvier dans la salle du sous-sol de la mairie.

Dans le souci d'améliorer le service, de nouveaux horaires et jours d'ouverture vous sont proposés ci-dessous :

☆ *Le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30,*

☆ *Le samedi de 14 h 00 à 15 h 00.*

Même pendant les vacances.

Si vous désirez faire don de livres en état, vous pouvez les remettre au secrétariat de la mairie de FRASNE, où vous adresser aux personnes assurant les permanences de la bibliothèque :

***Mesdames CHENEVEZ, GIRARD, THOMASIC, MINARY,
CLEMENT, FLORENTZ.***

Si vous désirez un livre en particulier, nous pouvons vous le commander en nous donnant les références.

Toutes suggestions de votre part seront les bienvenues.

Jean MONNET :

«Si c'était à refaire, il faudrait commencer par la culture»

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) n'est pas une commission communale ; c'est, administrativement parlant, une entité juridique. A Frasné, il est composé de sept élus : Jacques NICOLET (Maire) - Jacky DESARMENIEN (responsable) - Jean-Charles HUMBEY - Pierre GRANDJEAN - Roland MARMIER - Colette GIRARD - Ginette CHENEVEZ et de membres non élus qui sont des représentants d'associations ou des personnes exerçant des professions à caractère social : Mme Lucienne LIEVAUX - Emilienne BARTHELET - Laurence JACQUIN - Evelyne LAMBERT et M. Jacques JACQUIN.

Leur nomination au C.C.A.S. se fait par désignation du Maire, sur approbation du Préfet.

Cette assemblée se réunit en cas de besoin pour traiter de dossiers ayant pour thèmes des affaires sociales ; ses membres sont soumis à ce qu'on pourrait appeler « *le secret de l'instruction* », c'est-à-dire qu'ils ne doivent divulguer aucune des affaires traitées en réunion et, bien entendu, aucun nom des personnes citées au cours des séances. Il n'est pas fait de compte-rendu de ces réunions au conseil municipal.

Il existe un C.C.A.S. dans chaque commune, plus ou moins actif suivant son importance. A Frasné, son rôle est plutôt administratif ; le responsable, avec l'aide des secrétaires de mairie, fait le lien entre les familles et les services du Conseil Général (La Direction de la Vie Familiale et Sociale) ou la COTOREP, (COMmission Technique d'Orientation et de REclassement Professionnel) remplit ou complète les dossiers, oriente parfois certaines personnes auprès de l'assistante sociale. Comme les secrétaires de mairie, celle-ci est une alliée très précieuse du responsable du C.C.A.S. Il représente également la commune aux Commissions Locales de Coordination (C.L.C.) qui se réunissent au C.C.A.S. de Pontarlier, en présence d'assistantes sociales et de membres du Conseil Général, pour décider l'octroi de certaines aides financières à des familles en difficulté, ou aux Commissions Locales d'Insertion (C.L.I.) au Tribunal d'Instance qui, elles, décident de l'aide financière à un particulier.

Le chômage est bien-sûr la première cause de difficulté des familles, mais aussi le surendettement, parfois la maladie ou la dépendance de certaines personnes, notamment les personnes âgées. Il est arrivé que des élus du C.C.A.S. viennent en aide concrètement à des familles en difficulté, par le don de vêtements ou d'objets récoltés chez des connaissances, ou de placer des jeunes en apprentissage, dont les parents ne savent pas à quel organisme s'adresser. Pour cela, nous sommes en relation avec la P.A.I.O (Permanence Accueil, Information, Orientation) pour les jeunes jusqu'à 26 ans. Mme GIRARD en est la trésorière et quelques jeunes ont pu être placés en apprentissage ou bénéficier de stages de formation. Le C.C.A.S. étudie par ailleurs un P.L.A. (Projet Local d'Animation) visant à occuper les jeunes de 12 à 18 ans ; nous avons été reçus à Vercel par le responsable du C.C.A.S. qui nous a expliqué le fonctionnement de leur P.L.A. et fait visiter le local mis à la disposition des jeunes ; il se trouve au centre du village, dans un bâtiment communal partagé par d'autres associations. C'est leur local, aménagé par eux et pour eux ; ils s'en sentent, par conséquent, responsables. Ils y sont libres, dans la limite d'un règlement intérieur établi avec la municipalité, tout en étant indirectement entourés d'adultes. Pour le moment, ce projet est l'une de nos préoccupations majeures, et, pour le bien des jeunes, nous aimerions le voir se concrétiser...

Le responsable du C.C.A.S. fait également le lien entre certaines associations (Club du 3è Age, Familles Rurales, notamment) et la Commune et assiste aux assemblées générales (en cas d'empêchement, il se fait remplacer). Son rôle au sein de la municipalité est un peu particulier, mais surtout très intéressant et se veut concret. Sans chômage, sans jeunes en difficulté scolaire, sans aide aux personnes dépendantes, le C.C.A.S. n'aurait pas lieu d'exister ; c'est hélas, loin d'être le cas et nous sommes là pour aider les personnes dans le besoin.

Pour obtenir des renseignements sur les services du C.C.A.S., le responsable est à votre disposition en appelant la mairie au 03.81.49.83.17.

Aide au travail scolaire personnel

Suite à une réflexion débutée depuis un an, les Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Xavier MARMIER souhaitent la mise en place d'un système d'aide au travail personnel pour les enfants dont les parents le désirent.

Afin de mettre en place une structure permettant cette aide, nous avons constitué un groupe de travail comprenant les instituteurs, la municipalité et l'Association Familles Rurales Frasne-Dompierre Les Tilleuls qui réfléchissait déjà à la question.

Tous les parents sont confrontés tôt ou tard aux difficultés rencontrées par leurs enfants à l'école, l'exécution des devoirs le soir servant souvent de révélateur.

Cet instant est privilégié pour aider l'enfant sur les matières où il y a problème ou pour revoir certaines choses non acquises.

Mais il n'est pas toujours aisé d'aider son propre enfant dans ce travail. Une personne extérieure à la famille peut parfois apporter quelque chose, avec davantage de recul et une approche différente des choses.

Il nous apparaît également important de ne pas effectuer cette démarche dans un cadre scolaire (locaux scolaires ou aide assurée par les instituteurs).

Aussi, avons-nous souhaité nous diriger vers un système d'aide individuelle ou par petits groupes (2 ou 3 enfants), **totalelement gratuite.**

Ce travail serait réalisé après la classe, au domicile de la personne volontaire ou dans des locaux municipaux, pendant une durée et suivant une fréquence restant à déterminer.

On peut aussi imaginer des échanges entre enfants d'une même classe, entre les familles, ou dans un même quartier.

L'objet de cet article est donc de vous informer de nos projets et de vous lancer un appel pour nous aider.

Cette démarche étant fondée sur le bénévolat, il est indispensable que nous ayons un nombre suffisant de volontaires pour démarrer l'expérience.

Il peut y avoir plusieurs formules et nous sommes ouverts à toutes les initiatives.

Toutes les personnes volontaires seront les bienvenues, parents d'élèves ou d'anciens élèves, retraités, étudiants...

Afin de pouvoir commencer dans le courant du deuxième trimestre, les réponses doivent nous parvenir avant le 15 janvier 1997.

Après cette date, nous réunirons les personnes intéressées pour donner les informations nécessaires, écouter les diverses suggestions et peut-être envisager une journée de formation.

Nous espérons que cette démarche rencontrera un écho favorable parmi vous,

Et attendons de nombreuses inscriptions dont dépend la réalisation de notre projet.

L'Association de Parents d'Elèves du
Groupe Scolaire,

L'Association Familles Rurales,

La Municipalité,

Les Instituteurs.

**Inscriptions en Mairie
ou à l'école primaire**

ATTENTION

Préparez vos meilleures photos pour le prochain bulletin municipal.

Les photos qui ont composé la première page des trois derniers bulletins municipaux ont été réalisées par Monsieur LEVIEUX que nous remercions.

Le prochain bulletin sera peut-être illustré par votre photo.

Pour cela, veuillez remettre vos meilleures épreuves, à la MAIRIE. La Commission Information retiendra la plus réussie.

Le prochain bulletin municipal paraîtra au printemps.

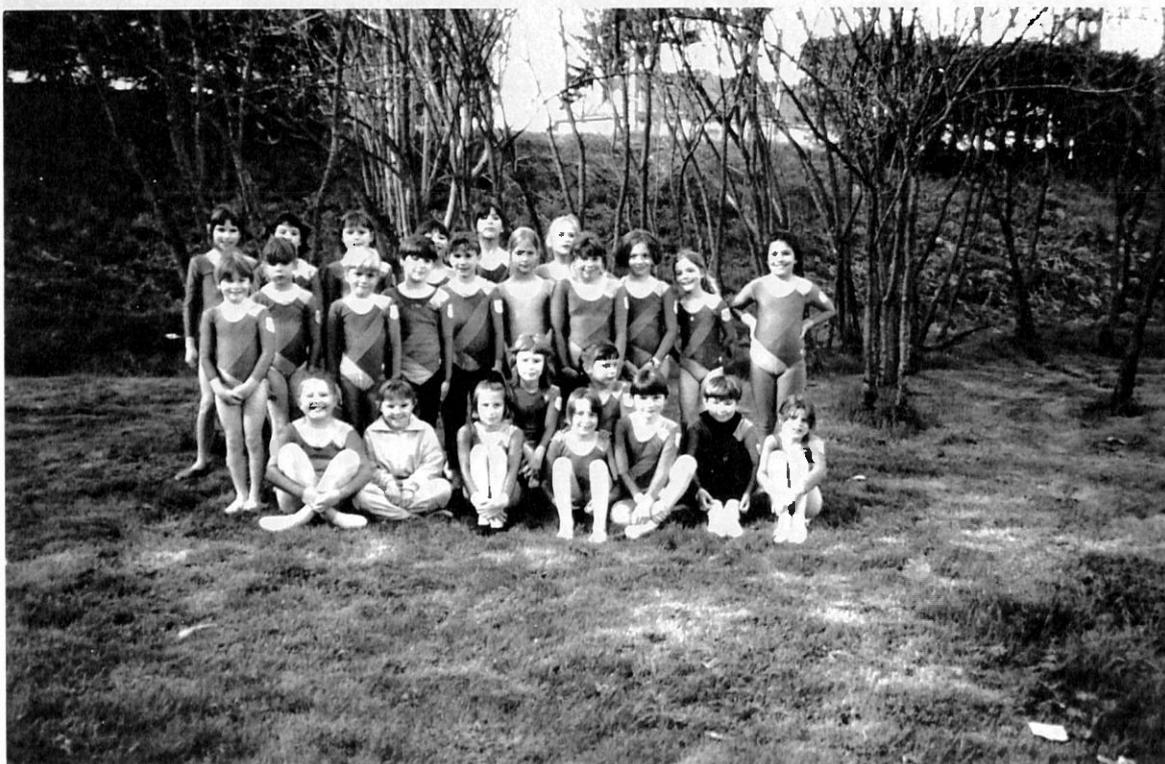
Thème choisi : FRASNE, Notre Village



JOURNÉE DE L'AMITIÉ AU CLUB DU 3è AGE



VAINQUEURS DE LA FINALE SAISON 95 - 96
District Poussins - Promotion d'Honneur



GYMNASTES « ÉLAN SPORTIF » - année 95 - 96



CONCOURS DE GYMNASTIQUE A FRASNE - 1996

- Madame SAUTOT, professeur de gymnastique ou plutôt, d'éveil sportif, **Paulette COURTEBRAS**,
- Mademoiselle RIGOULOT, **Fabienne ROLET** joue un camelot célibataire, ancienne élève du collège,
- JUSTINE, la femme de ménage, joueuse de belote à certaines heures, **Martine GARNIER**.

Tous ces comédiens amateurs sont dirigés comme chaque année par le très patient metteur en scène, **Serge ROUX**.

La troupe partira ensuite en tournée dans les villages proches de Frasne, nous jouerons également à :

BOUJAILLES, salle des fêtes
Dimanche 16 février 1997 à 15 h

Et aussi à **LA RIVIERE-DRUGEON**, à **CHAPELLE D'HUIN**, à **LA CLUSE** et **MIJOUX**, à **JOUGNE**, à **CENSEAU**. (dates à déterminer)

CINEMA - A.B.C.D.E.F.

Comme chaque hiver, nous vous proposons en collaboration avec "L'Ecran Mobile", des projections de films très récents :

* mardi 22 octobre 1996 : "le 8ème jour"

Film privé au Festival de Cannes. Une histoire de différence entre l'homme pressé (Daniel AUTEUIL) et un trisomique 21 (Pascal DUQUESNE) ainsi peut naître l'amitié entre ces deux hommes que tout sépare !

* mardi 22 octobre 1996 : "Twister"

Comment analyser et pouvoir ensuite combattre les tornades dans l'Oklahoma. Un film qui décoiffe, on voit même des vaches volées !

* jeudi 21 novembre 1996 : "Independance Day"

Notre bonne vieille terre envahit par des êtres venus d'ailleurs... et voici comment les américains sauvent le monde !

Prochaines projections (dates à déterminer)

"Mission Impossible" - "Microcosmos" - "Fallait pas", etc...

THEATRE A.B.C.D.E.F.

Depuis début septembre, la troupe de théâtre a repris le chemin des répétitions. En 1997, nous aurons le plaisir d'interpréter une pièce écrite par l'ensemble du groupe, inspirée de situations quotidiennes...

"Le LOOK, c'est le LOOK"

Comédie en 3 actes.

Pour vous distraire et pour vous faire sourire, rire mais surtout pour vous amuser. Car comme l'écrit si bien Nicole DE BURON : "Faire rire est un art casse-gueule malheureusement dédaigné en France (sauf par le public), où les élites dites intellectuelles triment le snobisme du tragique."

Petit résumé de cette comédie : Dans une salle de classe, le Directeur du collège explique à ses professeurs les nouvelles mesures prises par Le Ministère de l'Education Nationale : inciter l'ensemble du corps enseignant à ouvrir les portes... aux adultes ! Il faut donc envisager des cours du soir... mais comme le dit la femme de ménage : "Vous pouvez pas les faire le matin de bonne heure vos cours du soir !" Et ça se complique... car les adultes retrouvent les bancs de l'école et le chahut de leurs jeunes années !

Nous vous donnons donc rendez-vous à **FRASNE**, salle d'animation

vendredi 7 février 1997 à 20 h 30

samedi 8 février 1997 à 20 h 30

avec :

- Monsieur PAGEOT, directeur de Collège qui ne vit que pour ses "chers petits", **Claude MOREL**,
- Un garagiste sympathique, EMILE dit Mimile, le roi du moteur, **Pierre DORNIER**,
- JOSEPH, **Philippe MAIROT**, paysan tracassé par les quotas et... la vache folle,
- Monsieur TOUILLON, **Jean-Claude PIGANIOL**, prof. de mathématiques qui essaye d'expliquer le calcul à des élèves récalcitrants,
- Notre Président, **Daniel PARRIAUX**, qui après avoir assumé pendant 1 an la technique, fait un retour brillant sur les planches et joue le rôle d'un professeur de musique farfelu et syndicaliste : Monsieur LORIOT,
- Josiane GARNIER**, la très sexy prof de français, mais encore célibataire, Mademoiselle POCHARD,

TENNIS de TABLE - A.B.C.D.E.F.

Des nouvelles d'un Club toujours en mouvement :

⇒ Les entraînements sont assurés par Serge LOISEAU et ils ont lieu au gymnase derrière l'école primaire Xavier MARMIER, sauf pendant les vacances scolaires :

⇒ les lundis de 16 h 45 à 18 h : juniors

⇒ les mardis de 20 h à 22 h : adultes

Les personnes souhaitant échanger quelques balles avec les joueurs du club peuvent venir les samedis de 14 h à 18 h.

L'initiation au tennis de table a lieu tous les mardis de 16h45 à 18h, sauf vacances scolaires avec Daniel PARRIAUX, Alain ROLET et Gilles GARNIER qui entraînent les cadets.

Les compétitions se déroulent soit le vendredi soir, soit le samedi après-midi selon un calendrier défini par la Fédération Départementale de Tennis de Table.

Trois équipes sont engagées dans les différentes poules départementales. La D1 se maintiendra pour la prochaine saison, la D2 cherche à rejoindre la division 1 et nous avons de bons espoirs qu'ils y parviennent car pour l'instant ils sont en tête de leur division.

Egalement en compétition une équipe de jeunes très bien encadrée par Jean-Paul THOMASIC évolue en D3 : Stéphanie et Valérie CUCHE, Emeric ROLET et un adulte, Hervé MASSON.

A.B.C.D.E.F. vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



CLUB du 3è ÂGE

Profitant de cette tribune ouverte aux associations dans le bulletin municipal, je viens, au nom du Club du 3è Age de FRASNE, lancer un appel aux nouveaux retraité(e)s et aux anciens qui n'ont pas encore franchi le pas de venir grossir les rangs de notre Club qui se veut fraternel, se retrouver dans un lieu commun, pour partager dans la bonne humeur, le temps qui nous est donné après une vie de travail.

Il n'y a pas à avoir d'aptitudes particulières pour venir à la salle du Club, toute innovation pour distraire sera la bienvenue ; à l'origine, certaines dames tricotaient en attendant le jus, mais c'était autrefois.

Notre Club a besoin plus que d'autres d'enrôler de nouveaux adhérents pour se maintenir à son niveau ; n'oublions tout de même pas qu'en général les équipiers sont presque tous des grands-pères ou des grands-mères et les décès font des ravages dans notre association.

Il y a même, à mes yeux, un côté social dans ce mouvement qui rassemble ceux qui sont à présent seuls et trouvent dans ces réunions un esprit de famille.

Il y a une belle chanson intitulée « *Prendre un enfant par la main* »...

Et si l'enfant d'alors prenait la main des aînés ...

LES NOUVEAUX SERONT LES BIENVENUS

Jacques JACQUIN
Président du Club du 3è âge

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1997

⇒ JANVIER

- Le 4 Bal du Foot
- Le 11 Tournoi de Foot en salle
- Le 18..... Tournoi de Foot en salle Vétérans
- Le 25 Bal du Foot Vétérans

⇒ FEVRIER

- Le 1 Choucroute des Pompiers
- Les 7/8/9 Théâtre ABCDEF
- Le 16 Banquet des classes (2 et 7)
- Le 22 Bal Elan Sportif

⇒ MARS

- Le 1 Tournoi de Foot en salle Pompiers
- Le 15 Bal Pêche/Chasse
- Le 21 Tarot des POMPIERS
- Le 23 Thé dansant du Club du 3è Age

⇒ AVRIL

- Le 5 Loto A. Familles Rurales/Cheminots

⇒ MAI

- Les 3/4..... Tournoi de Tennis de table
- Le 10 Concert de la Musique
- Le 18 Fête de FRASNE/
Journée VTT avec Entente Cycliste
- Le 24 Repas Fête des Mères
- Le 31 Théâtre du Collège

⇒ JUIN

- Les 20/21/22 Tournoi de Tennis
- Le 21 Fête de la Musique

⇒ JUILLET

- Le 5 Concours de la pétanque
- Le 13 Bal - Feu d'artifices
- Le 20 Fête des Tireurs de Tourbes

⇒ AOUT

- Les 2/3..... Fête des Myrtilles

C' est reparti à l' école de musique ... et de danse .

Depuis le 16 septembre, les cours ont repris à l'école de musique et de danse . Avec 125 élèves (50 % de Frasne et 50 % des villages environnants), l'effectif et l'un des plus importants du département .

Les études dispensées par des professeurs qualifiés se déroulent sur huit niveaux, de débutants au brevet ; elles sont sanctionnées par des diplômes reconnus et délivrés à la suite d'examens officiels .

Des cours d'éveil musical sont dispensés à l'école de musique ainsi que pendant le temps scolaire sur le Regroupement Pédagogique de La Rivière Dugeon (Grande section - CP - CE1) . Cette action doit se développer et se mettre en place dans toutes les écoles des communes concernées par l'école de musique .

A l'école de musique : Lors de la première année de Formation Musicale, les bases indispensables aux études instrumentales sont acquises par les élèves qui peuvent ensuite pratiquer l'instrument de leur choix tout en continuant de suivre les cours de formation musicale .

Sont enseignés : clarinette, flûte, hautbois, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, percussion, guitare, piano et la danse . A signaler qu'au sein de l'école de musique fonctionne une classe d'orchestre à vent et percussion qui se produit lors des auditions et diverses manifestations ; ceci peut être une motivation supplémentaire pour les élèves . Ainsi qu'une classe de danse avec des cours dispensés par un professeur diplômé d'état - Les cours sont ouverts à tous ; ils ont lieu tous les lundis soirs entre 18h00 et 20h00 .

Pour certaines disciplines, des inscriptions peuvent être prises toute l'année .

Renseignements au près du directeur - école de musique - ou Tél . 03 81493243 .

L' objectif commun des professeurs consiste à enseigner la musique dans son art .

La qualité recherchée par les professeurs semble parfois opposée à l'aspect ludique, la détente ou "l'occupation" post-scolaire attendus par les familles . La grande qualité, l'ambition des professeurs, le choix du répertoire ne riment pas toujours avec le goût du public de nos villages . Mais la musique, quelque elle soit, même si elle est inhabituelle, s'adresse à toutes les oreilles .

L'orchestre d'harmonie et ses 50 musiciens issus pour la plupart de l'école de musique travaillent un répertoire original de qualité à travers des styles différents et variés (classique, moderne, original, en passant par le jazz, la variété, la musique de genre ...) . Rappelons qu'au mois de mai dernier la formation a participé à un concours international pour orchestre d'harmonie à Strasbourg et s'est classée première de sa catégorie . En obtenant un premier prix ascendant avec mention au chef, l'orchestre a accédé à la première division .

La vie musicale qui existe sur Frasne et ses environs avec l'école de musique et l'orchestre d'harmonie est un atout important pour la vie des villages et l'épanouissement des jeunes et moins jeunes . L'association "Les Amis de la Musique" joue un rôle prépondérant et indispensable dans le fonctionnement et l'animation de cette structure .

Le 15 octobre, en assemblée générale, le conseil d'administration a été renouvelé . Il se compose de parents d'élèves et de musiciens . Le bureau a aussi été modifié : Président, Marc Paulin . Vice Président, Marie Noëlle Marmier, Denis Grandclément. Trésorier, Karine Pilloud . Trésorier adjoint, Michel Guinchard . Secrétaire, Vincent Louvrier . Secrétaire adjoint, Pascale Alpy .

La participation financière indispensable de la commune de Frasne et du Conseil Général du Doubs permet d'équilibrer actuellement le fonctionnement de l'école de musique et de l'orchestre d'harmonie ; mais l'équilibre reste fragile et doit être revu en profondeur . La nécessité de trouver de nouveaux locaux plus spacieux a aussi été démontrée .

Ce travail complexe et de longue haleine, mêle, bien au-delà des musiciens, des données humaines, morales et philosophiques mais encore techniques et financières . Le jeu en vaut la chandelle . Donnons les moyens et faisons confiance à cette jeunesse dont on parle trop peu . Celle qui développe, au travers de multiples activités physiques ou culturelles dont la musique, le sens de l'effort, le goût de la réussite, la maîtrise d'elle même le respect de l'autre . Tout autant de qualités physiques ou culturelles qui responsabilisent et augmentent la capacité à s'intégrer dans la vie .

Réussir le pari de rapprocher tous les acteurs de notre école de musique, les faire avancer les uns vers les autres pour une meilleure compréhension et une plus grande efficacité n'est pas une mince gageure mais c'est pour le moins, notre objectif .

Calendrier :

Vendredi 20 décembre 96,
Concert de l'orchestre d'harmonie à Bonnevaux (20h30)

Dimanche 22 décembre 96,
Concert de Noël de l'orchestre d'harmonie (15h00)
(Salle des fêtes de Frasne)

Lundi 10 ou Mardi 11 février 97,
Audition école de musique (20h00)
(Salle d'animation de Frasne)

Lundi 7 avril 97,
Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de
Franche comté - Secteur DOUBS - Salle d'animation de Frasne -

Mardi 8 avril 97,
Audition école de musique (20h00)
(Salle d'animation de Frasne)

Samedi 10 mai 97,
Concert de printemps de l'orchestre d'harmonie (20h30)
(Salle des fêtes de Frasne)

D'abord un grand merci aux nombreuses personnes présentes lors de notre assemblée générale du 25 octobre 96. où nous avons eu le plaisir d'exposer nos différentes réalisations ainsi que nos projets sous les paroles encourageantes de notre précédent président Pierre Marmier. Mais comme tout le monde ne s'y trouvait pas, nous apprécions l'édition de ce bulletin municipal qui permet la communication et les échanges entre les habitants. Merci donc à la municipalité.



FAMILLES RURALES

FRASNE-DOMPIERRE

AG DU 25/11/96

Le thème du débat de l'AG, était le **bénévolat**, sujet développé par un formateur de la Fédération Familles Rurales. *Qui sommes nous, tous les bénévoles d'association ? Pourquoi nous donnons-nous tant de mal pour gérer des services, qui sont souvent confondus avec des services publics, donc facilement critiqués ?*

Et pourtant le nombre des associations augmente ! (6000 créations d'associations entre 1992 et 1995) Y-aurait-il là une forme de masochisme ?

En fait, de nombreuses raisons poussent un bénévole à faire partie d'une association, pas n'importe laquelle d'ailleurs, puisque toujours choisie parmi beaucoup d'autres.

*Mais, quelque soit l'association choisie, s'il est bien certain qu'à travers ce **don de notre temps** aux autres que nous offrons, nous y progressons aussi dans notre développement personnel, ce bénévolat est souvent dû au développement chez chacun de nous, d'un certain **sens civique**, même s'il n'est qu'inconscient au début de notre engagement !*

*En effet, au fond, nous savons bien que nous avons chacun **notre part de responsabilité dans les choix que fait notre village, les orientations que prend notre société.***

*A travers nos réflexions, nos discussions, nos actions et notre solidarité envers d'autres personnes, envers d'autres familles, à travers notre participation à la vie du village, nous contribuons à mettre en place **un cadre de vie agréable** pour tous, nous, nos proches, nos amis, nos enfants.*

*Un fois bien sûr que les **nécessaires conditions matérielles et financières** sont remplies, les associations deviennent de véritables **partenaires des collectivités locales dans le développement et l'animation de la vie du village, tout en contribuant à une meilleure communication entre les personnes, au respect des idées et des valeurs de chacun.***

*Le nombre et la diversité des associations d'un village sont tout à fait représentatifs du dynamisme et la qualité de vie de ses habitants. Le terme de " **tissu associatif** " n'est-il pas très expressif ?*

LE SAVIEZ-VOUS?

*L'assemblée nationale a adopté le 18 octobre dernier la **fiscalisation des indemnités maternité**. Cette mesure concerne 300 000 femmes, elle rapportera 1,2 milliard à l'état.*

Il semble bien que les familles soient à nouveau la cible des économies budgétaires.

*Après la **soumission de l'allocation pour jeune enfant à des conditions de ressources**, après le **gel des allocations familiales**, après la **réduction de l'allocation scolaire de rentrée**, voilà la 4ème fois que l'on rogne sur les prestations familiales.*

Bien sûr, les familles ne sont pas représentées par un syndicat, ou par un mouvement politique ! Elles sont si nombreuses, si différentes. Cela explique-t'il cette absence de réaction ?

*Et les **mouvements familiaux** ? Ils réagissent, certes, mais ils ont en fait beaucoup de mal à se faire entendre et reconnaître comme interlocuteur des familles par les pouvoirs publics. C'est pourquoi **votre adhésion à un de ces mouvements est aussi fondamentale dans la défense de vos intérêts !** Plus nombreuses sont les familles adhérentes à une association familiale, plus les mouvements familiaux gagnent **en poids, en représentativité, et en écoute** auprès de nos élus !*

*En octobre 95, ces mouvements, en particulier ceux regroupés à l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), se mobilisaient **contre l'imposition des allocations familiales**. Cela aboutissait peu après au retrait de cette mesure par le gouvernement.*

Ne faudrait-il pas, une fois encore se mobiliser pour revendiquer le droit de l'enfant, la reconnaissance des familles et celle des enfants comme bénéfice pour toute la société ?



Edith Marmier, Présidente

ACTIVITES 96/97

CLUB FEMININ

Responsables : Gilberte Cart-Lamy et Yolande Lépeule.

Depuis 12 ans, toujours sous la responsabilité de Gilberte et Yolande, le Club féminin vous ouvre ses portes le jeudi après-midi, de 13H30 à 16H30, pour tous travaux de création manuelle. Apportez votre machine à coudre si vous souhaitez réaliser un ouvrage de couture. Mme Guyon vous y donnera ses conseils d'ancienne professionnelle.

Coût annuel : 110F, (est comprise la carte familiale d'adhésion à

IMPORTANT :

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt concernant tous les frais de garde de vos enfants de moins de 7 ans.

Saviez-vous que ces frais de garde concernent également tous vos frais occasionnés lors des

CENTRES DE LOISIRS, AINSI QUE LES FRAIS DE GARDERIE PERISCOLAIRE OU DE CRECHE.

Il vous suffit de joindre les justificatifs des dépenses occasionnées.

CENTRE DE LOISIRS

Responsables : Nicole Marmier et Véronique Jacquin.

Merci encore à la SNCF, la Municipalité, et aux 16 associations qui ont aidé à la réalisation de la fresque du souterrain de la gare. Celle-ci sera prolongée lors du centre 97.

Avec ses 153 enfants, dont 62 venaient des villages voisins, le centre aéré 1996 a été d'une grande qualité. Il représente quelques 1390 journées de loisirs enfants.

L'équipe d'animation reviendra en grande partie, Stéphanie Courtebras partagera la responsabilité de directrice avec Frédéric Cuby qui sera directeur stagiaire.

Attention : si vous êtes stagiaire Bafa ou Bafa et que vous désirez faire acte de candidature pour le centre de l'été 97, vous devez faire une lettre de demande d'embauche, à l'AFR, avant le 1er février 97. Les candidats seront convoqués à un entretien d'embauche. Les lettres parvenant après cette date ne seront pas retenues.

Nous vous rappelons, qu'il ne suffit pas d'habiter à Dompierre ou à Frasnay pour être embauché comme animateur(trice) au Centre aéré de l'AFR.

Même si nous préférons former et embaucher des jeunes de nos villages, une attention très particulière est donnée à la compétence pédagogique de l'animateur à qui nous confions des enfants, parfois très jeunes donc vulnérables.

C'est l'entretien avec un responsable de l'AFR et le directeur du Centre Aéré qui détermine l'embauche. Le jeune animateur doit y exposer ses motivations et ses projets d'animations envers des enfants dans le cadre d'un centre aéré.

JEUNES

APPEL AUX PARENTS DES JEUNES DE + DE 12 ANS : nous n'avons pas suffisamment de responsables à l'association pour lancer des projets pour vos jeunes. Venez nous aider. (voir Edith Marmier ou Bernadette Guichardon).

Camp de l'été 97 : 22 jeunes pour le camp 96, 13 jours au bords du lac du Coiselet, le camp 96 a satisfait les animateurs comme les jeunes.

Le projet pour le camp de l'été 97 va se mettre en place. Jeunes, de 12 à 15 ans, discutez-en entre vous et faites nous part de vos envies de lieu, d'activités. En fonction du budget, nous essaierons de vous satisfaire.

Camp au Canada organisé par la Fédération départementale Familles Rurales : deux soirées "rencontre et diapos du séjour de juillet 96" avec les jeunes, leurs parents et la directrice ont eu lieu. Les 2 semaines avec les jeunes Canadiens ont été très agréables. Les Québécois viendront peut-être cet été, si des familles peuvent les accueillir.

FORMATION Bafa :

Si vous avez 17 ans révolus, vous pouvez faire le stage de base pour obtenir le diplôme du Bafa avec Familles Rurales. Il y a diverses dates et possibilité (vacances de février, Pâques et juin). Tous les stages se déroulent en général à Pierre-Fontaine-les-Varans. Demandez la brochure à Fédération Familles Rurales à Besançon, 12 rue de la Famille. Tél : 03/81/88/76/84.

Aide à la formation : l'Association aide les jeunes dans le financement de leur stage, en donnant une participation de 600F pour le stage de base, et de 500F pour le stage de perfectionnement pour toutes les formations des Familles Rurales.

ANIMATION

Responsable : Laurence Jacquin

FEU DE JOIE DES SAPINS DE NOËL:

Ne vous cassez plus la tête pour savoir où mettre votre sapin de Noël ! Prenez-le grand et costaud et venez le brûler avec nous sur la place à côté de la caserne des pompiers, le 10 janvier 97. Nous vous offrirons un verre de vin chaud. Pour vos enfants, il y aura du chocolat chaud, qu'on se le dise ! Venez, même sans sapin, vous serez les bienvenus !

PISCINE de PONTARLIER

L'AFR vous propose des **cartes piscine, à tarif réduit.**
Adultes : 71F/10 entrées
Enfants : 50,60F/10 entrées
Vous pouvez venir les chercher chez Jacqueline Zehr
22 Grande Rue à Frasne.

FORAITS SKI DE DESCENTE (Station de Métabief)

Il nous est possible d'acheter des forfaits - journée à tarif réduit à la station de Métabief
Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir, nous nous renseignerons

SORTIES PATINOIRE :

Celle d'avril 96 ayant remporté un vif succès, un autre a été reconduite le dimanche 17 novembre à la patinoire La Fayette de Besançon.

L'AFR participant au coût, les tarifs sont accessibles à tous et permettent de s'adonner au plaisir du patinage en famille mais aussi avec les amis, ce qui rend l'après-midi très sympathique.

Une seconde sortie sera certainement organisée à la fin du mois de mars ou au début avril.

SOUTIEN SCOLAIRE, AIDE AUX DEVOIRS :

Ce projet est à l'étude, en partenariat avec l'Association de parents du Primaire et la municipalité.

P'TITDOU : C'EST LA LUDOTHEQUE FAMILLES RURALES.

Elle ouvre ses portes, à Levier tous les mardis de 15H à 18H, elle permet le prêt de jeux pour une somme très modique et les échanges entre parents de jeunes enfants. Les enfants de moins de 6 ans y sont accueillis par une éducatrice.

BAL avec HDS : le 30 novembre à la salle des fêtes de Frasne.

LOTO avec Maurice : le 4/4/97

Le but de ces 2 manifestations est bien sûr, la recherche de financement, ceci afin de continuer à développer des actions accessibles à toutes les bourses !

Si vous vous sentez solidaire de l'AFR, mais que vous n'êtes pas suffisamment disponible pour faire partie du CA de l'AFR, un coup de main lors de nos manifestations de l'année, notamment le bal et le loto mentionnés ci-dessus, seront les bienvenus ! Merci de vous faire connaître!

CONFERENCES :

Toujours avec Brigitte Bernardot, jeune psychologue très appréciée, nous vous avons proposé le thème des relations frères et sœurs le vendredi 22 novembre, deux autres conférences auront lieu en 97 sur les thèmes suivants : les étapes du développement de l'adulte et les relations dans le couple.

VIDAGE DE GRENIERS :

Cette première opération a vu la participation de nombreuses familles de Dompierre et Frasne. Elle sera sans doute reconduite, mais elle n'aura peut-être pas tout à fait la même organisation.

LISTE DE BABBY-SITTERS

DISPONIBLES :

Vous pouvez la demander à Laurence Jacquin.

Carte d'adhérent 96/97 :

Vous pouvez vous procurer la carte dès maintenant, (un agenda l'accompagne).

Elle est obligatoire pour les centres de loisirs et camps, et elle permet des réductions sur les cartes piscines, les conférences.....

Mais elle est beaucoup plus que cela !

Bien sûr, elle est indispensable, pour être assuré lors d'activités organisées par l'association, mais elle est aussi et surtout l'adhésion à un mouvement national de représentation et de défense des intérêts de la famille. Ce mouvement a été, il est toujours un interlocuteur auprès du gouvernement pour toutes les mesures concernant les familles (notamment pour l'allocation de garde versée au 2ème enfant, la loi cadre famille, la réforme de la sécurité sociale....). L'adhésion du plus grand nombre de familles fait gagner le mouvement en représentativité et en poids dans toutes les négociations avec les élus afin d'assurer la défense des intérêts des familles du milieu rural.

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG

L'Association des Donneurs de Sang du Secteur de FRASNE remercie tous les donateurs et nouveaux donateurs de l'année 1996 et vous donne rendez-vous pour les dons de l'année 1997

- 27 février
- 2 mai
- 7 juillet
- 2 septembre
- 13 novembre

Comme toujours, notre message

Soyez nombreux !

Car un don, quel qu'il soit, est un acte gratuit ; mais derrière cet acte, il y a l'espoir de vie.

Grâce à vous, grâce à ce geste, des enfants, des adultes gardent l'espoir.

En leur nom, soyez-en sincèrement remerciés .

A bientôt,

Le Président.

Attention ! Changement de Garde

Le Docteur CHESNEL (Frasne) sera de garde le Dimanche 22 Décembre

MEMENTO

CHAUSSURES

VANTHIER André 03/81/49/83/23

COIFFURE

DELGRANDE Michel (coiffure mixte) 03/81/49/81/30
 CHAUVIN Florence (coiffure femme) 03/81/89/76/68
 VUJITON Lionel (coiffure homme) 03/81/49/89/77

RESTAURATION

ARC-EN-CIEL : POULAIN Walter 03/81/49/83/68
 LA GRANDE SEIGNE : BOLE P. 03/81/89/75/04
 LE CENTRE : FILIPPINI Franck 03/81/49/83/63
 RELAIS TOURBIERES : MOREL S. 03/81/49/82/21
 PIZZA A EMPORTER "L'OLIVIER" 06/08/90/35/88

ALIMENTATION

SUPER U : MARANDET Alain 03/81/49/82/20
 BOUCHERIE HUGUES-DISSILE G. 03/81/49/82/40
 BOULANGERIE LANDRY 03/81/43/82/03
 BOULANGERIE MAIRE 03/81/43/83/67
 FROMAGERIE 03/81/49/82/26

COMMERCES DIVERS

BOUTIQUE LEPEULE Gilberte 03/81/89/70/63
 BUCHERONNAGE : RAGUIN 03/81/49/81/66
 ELECTRO-MENAGER : GUYOT G. 03/81/49/84/84
 GARAGE : LAIGNIER Henri 03/81/89/72/53
 Garage MECANO 03/81/49/83/09
 REPRESENTANT : FUTIN André 03/81/49/83/37
 REPRESENTANT : VUILLEMIN J.-P. 03/81/49/83/07
 SERIGRAPHIE : MASSON Hervé 03/81/49/83/60
 TABAC-JOURNAUX : TURBERG C. 03/81/49/80/16
 TRANSPORT : PAULIN Ch. 03/81/49/88/22
 MERECHAL FERRAND : VIENNET Joël 03/81/49/83/48

VETEMENT

DOMIVET : TRIBUT Ch. 03/81/49/87/52

BATIMENT

CARRELAGE : BETTINESCHI A. 03/81/89/75/91
 CARRELAGE : VUILLEMIN Joël 03/81/43/82/08
 CHAUFFAGE-SANITAIRE : GODIN F. 03/81/49/81/72
 CHAUFFAGE-SANITAIRE : KOPP J.-L. 03/81/49/82/60
 CHAUFFAGE-SANITAIRE : MILLE G. 03/81/49/83/65

Chauff. -Sanitaire : CHAGROT-MAGNIN
 ELECTRICITE : GODIN F.

ELECTRICITE : GUYOT Gilles

ELECTRICITE : LHOMME Noël
 MACONNERIE : DONIER Jean-Louis
 MACONNERIE : PESENTI J.B.

MACONNERIE : EGBH (BENOIT Ch.)
 MENUISERIE : MARMIER-SAILLARD
 MENUISERIE : RACLE Gérard

MIROITERIE DES SAPINS
 PLATRERIE-PEINTURE : CHAGROT C.
 PLATRERIE-PEINTURE : DROGREY R.
 PLATRERIE-PEINTURE : SALVI H.
 TAILLE DE PIERRE : VITTE E.

INDUSTRIE

BOBINAGE : LEPEULE R. 03/81/49/82/93
 BOISSELLERIE PETITE 03/81/49/80/42
 Eléments d'assemblage HONSEL 03/81/49/96/40
 LUNETTERIE : CEBE 03/81/49/81/35
 SCIERIE : LETONDAL 03/81/89/70/92
 SCIERIE : LORIN JF 03/81/49/89/85
 SOCIETE PARISIENNE SCIURES 03/81/49/81/58

HEBERGEMENT

CENTRE D'ACCUEIL UFCV 03/81/49/86/86
 CHAMBRES D'HOTES 03/81/49/86/13

SERVICES

ASSURANCES GROUPAMA 03/81/49/88/66
 AUTO-ECOLES DES SAPINS 03/81/89/55/55
 BIBLIOTHEQUE (MAIRIE) 03/81/49/83/17
 CENTRE D'ACCUEIL UFCV 03/81/49/86/86
 COLLEGE EMILE LAROUÉ 03/81/49/81/01
 CREDIT AGRICOLE 03/81/49/81/21
 D.D.E. 03/81/49/80/90
 ECOLE MATERNELLE 03/81/89/72/77
 ECOLE PRIMAIRE 03/81/49/83/74
 GENDARMERIE 03/81/89/71/17
 LOCATION MATERIEL LUCAS MAIRIE 03/81/49/85/45
 03/81/49/83/17

NOTAIRE : Maître LANCE Didier 03/81/49/81/24
 O.N.F. 03/81/49/82/43

P.T.T. 03/81/49/83/58

PRESBYTERE 03/81/49/83/53

S.N.C.F. 03/81/49/81/54

SYNDICAT INTERCOMMUNAL 03/81/49/88/84

TAXI ANDRE 03/81/49/86/62
 TAXI CHAGROT 03/81/49/82/49

SANTE

DENTISTE : RACZ Bernard 03/81/49/81/32
 DOCTEUR CHESNEL 03/81/49/81/14

DOCTEUR HUMBEY 03/81/49/84/57
 DOCTEUR JEANNIN 03/81/89/72/88

DISPENSARE 03/81/49/83/59

KINE : BERQUAND B. 03/81/49/83/43

KINE : MARCHAND P. 03/81/49/84/78

PEDICURE 03/81/49/83/59

PHARMACIE 03/81/49/81/50

UNITE DE VIE 03/81/49/89/57

VETERINAIRES 03/81/49/81/48

MENUISERIE POMPES F

VIEILLE Robert 03/81/49/83/10

FLEURISTE-ANIMALERIE

SERRA Yves 03/81/49/88/98

La Bagnole....

Que n'a-t-on pas écrit sur elle ! On la soigne, on la bichonne, on la dorlote ; parfois même, on en fait presque un objet de culte... On lui consacre des articles, des revues, des portes ouvertes, des salons internationaux, bref, la bagnole est importante !...

Dans notre vie moderne, elle tient une place prépondérante, voire la première place ; d'ailleurs, on ne peut plus s'en passer : pour son travail, ses promenades, ses visites, faire ses courses, elle est partout. On lui aménage des routes, des autoroutes, des parkings (je préfère le terme de nos voisins suisses : place de parc), des zones bleues, des stationnements réglementés, elle prend de plus en plus de place, jusqu'à en être envahissante Et en plus, elle est chère et à tous points de vue ; en voilà une bonne vache à lait ! Elle est source de pollution, de soucis, d'encombrements, d'accidents (hélas), d'engueulades - certains vont même jusqu'à se taper dessus (si ! si!) -, de mauvaise humeur, et prend une bonne part dans le stress de notre époque survoltée. Bref, la bagnole aujourd'hui, c'est un problème ; alors il faut, comme on le dit si bien maintenant, « faire avec ».

Que voilà un portrait peu flatteur de notre chère auto ! Mais si chacun voulait y mettre du sien, peut-être que la bagnole pourrait devenir un outil agréable et pratique, en respectant les règles les plus élémentaires de la courtoisie, mais celles (aussi) du Code de la Route. Par exemple, pourquoi vouloir à tout prix se garer sur la porte des magasins ?

On peut aller la ranger sur une place, à quelques pas de là, sans encombrer les trottoirs où des piétons (et même des poussettes) ont le droit de circuler en toute sécurité sans empiéter sur la route, domaine réservé à la bagnole. Et pourquoi rester garé à l'angle des rues, de façon à gêner visibilité et circulation, alors qu'il est si facile de faire quelques mètres de plus et marcher une minute, voire une minute et demie, perte de temps considérable, il est vrai, mais compensée par le sentiment (Ô combien agréable) de s'être bien comporté vis-à-vis de ses congénères automobilistes ?

Ah ! Si chacun prenait conscience du respect qu'il doit aux autres usagers de la route et des trottoirs (*respect : voilà un mot en voie de disparition, mais c'est une autre histoire...*), que la circulation serait facile et agréable ! Piétons de tous âges, usagers de poussettes et de bicyclettes, la bagnole grignote peu à peu votre espace vital ; elle devient de plus en plus encombrante.

Alors, automobilistes, faites en sorte que la cohabitation soit la plus agréable possible et surtout :

Ne nous fâchons pas

Le Père Noël dans les rues de FRASNE

La Municipalité, en association avec les commerçants,
a invité le Père Noël dans les rues de FRASNE

☞ le vendredi 20 décembre, de 16 h à 17 h

☞ le samedi 21 décembre, de 11 h à 12 h

☞ le lundi 23 décembre, de 14 h à 15 h

Dans sa hotte de nombreux bons d'achat !!

Soyez nombreux
sur son passage !!



LES RUES DE FRASNE

RUE LOISEAU

Un homme qui a beaucoup fait pour FRASNE :

Basile LOISEAU

Cet homme a eu la lourde tâche de défendre les intérêts de la commune dans plusieurs procès et en particulier celui avec BONNEVAUX.

Il s'est attaché à reconstituer les archives communales et nous lui devons un ouvrage que rassemble les titres originaux de Forbonnet avec des parchemins datant de 1421 et qui aujourd'hui se trouvent aux archives de FRASNE.

Cet ouvrage débute par quelques pages où LOISEAU a rassemblé des notes historiques sur FRASNE.

Par exemple, il donne les chiffres du dénombrement fait en 1665 sous Louis XIV :

Maison.....	53	Chevaux.....	120
Feux.....	80	Poulins.....	18
Hommes.....	114)	Boeufs.....	150
Femmes.....	128)	Vaches.....	295
Enfants.....	263)	Veaux.....	112
Valets.....	13)	Moutons.....	371
Servantes.....	19)	Chèvres.....	21

Il précise aussi que la grande route qui traverse FRASNE a été tracée en 1752 et construite les années suivantes.

Dans ses notes historiques il parle beaucoup des Moulins dont l'activité étaient très grande.

Il a retrouvé dans les archives de l'abbaye de Sainte-Marie les premiers noms de notre village, à savoir : FIXUM FRANCIUM ET FISIUM FRANXINUM.

LOISEAU Jean-Simon, né à FRASNE le 10 mai 1776, mort à PARIS le 17 décembre 1823. Etudes au collège de PONTARLIER, à l'Ecole centrale du Doubs et à la faculté de droit de DIJON. Inscrit au barreau de PARIS en 1800, puis achète une charge d'avocat à la Cour de Cassation (1807). Nommé avocat au conseil d'Etat en 1814.

RUE DES SORBIERS

Le sorbier est un arbuste à rameaux duveteux dans le jeune âge, gris-brun ou roux qui portent des bourgeons velus.

Les feuilles sont formées de 4 à 9 paires de folioles allongées-lancéolées, fortement dentées et velues au revers.

Les petites fleurs blanches ont un calice pelucheux et une vingtaine d'étamines saillantes. Elles forment de larges inflorescences en panicules corymbiformes.

Les Sorbes sont de petites sphères rouges, très recherchées par les oiseaux. Le Sorbier fleurit de mai à juillet. C'est un arbre des bois clairs, de clairières et des coteaux broussailleux et rocheux. Il monte jusqu'au sommet des montagnes, souvent au-delà de la limite supérieure de la forêt et on le plante souvent le long des routes forestières en altitude.

Il se trouve dans presque toute l'Europe, surtout dans le nord, en Asie Mineure et en Asie Occidentale. Il est abondamment cultivé en Amérique du Nord comme arbre d'ornement. En France, il n'existe guère que dans les massifs montagneux.

Les baies contiennent du sorbitol et de la vitamine C. Les baies bouillies ont une action diurétique et antidiarrhéique.

Ce dessin qui illustre cet article est extrait du «Guide de la Réserve Naturelle des marais de Frasne (Doubs)» édité en 1986 par la Mairie de FRASNE et la Direction Régionale à l'architecture et à l'environnement.



**SERVICE DE GARDE
1996**

Docteurs		Pharmacies	
CHESNEL	03 81 49 81 14	FRASNE	03 81 49 81 50
HUMBEY	03 81 49 84 57	LEVIER	03 81 49 54 99
JEANNIN	03 81 89 72 88	GOUX	03 81 38 22 63
TARTARIN	03 81 89 80 52	PONTARLIER	03 81 38 51 10
TARRIUS	03 84 51 31 38		

INFIRMIERES	03 81 49 83 59	(8h/8h30 - 11h30/12h - 18h30/19h
PEDICURE	03 81 39 20 91	au dispensaire les 2è et 4è mardis
VETERINAIRES	03 81 49 81 48	

DATE	DOCTEUR	PHARMACIE
Janvier	1	TARRIUS
	5	HUMBEY
	12	TARTARIN
	19	CHESNEL
	26	JEANNIN
Février	2	TARRIUS
	9	HUMBEY
	16	TARTARIN
	23	JEANNIN
Mars	2	CHESNEL
	9	TARRIUS
	16	TARTARIN
	23	HUMBEY
	30	TARRIUS
	31	TARRIUS
Avril	6	JEANNIN
	13	CHESNEL
	20	TARRIUS
	27	TARTARIN
Mai	1	JEANNIN
	4	HUMBEY
	8	CHESNEL
	11	JEANNIN
	18	TARTARIN
	19	TARTARIN
25	CHESNEL	
Juin	1	TARRIUS
	8	TARTARIN
	15	HUMBEY
	22	CHESNEL
	29	JEANNIN

Non déterminé

Garçons nés en 1936 - 1937 - 1938 - 1939 - 1940

En haut de gauche à droite :

Jean FUSIER - François JACQUIN - Auguste BARTHELET - Jacky BOURDIN -
Jacques NICOLET - Paul LEPEULE - Aimé GROS

Au milieu de gauche à droite :

Bernard FEUILLET - Claude VERGOBY - Robert BAILLY - Michel MARMIER -
Jacques ROUSSELET - Gérard BLIN - Claude MARMIER - Daniel LEPEULE

Assis de gauche à droite :

Jean-Claude VERNERÉY - Max MARMIER - Jean-Marie LEPEULE - André
FOURNIER - Claude CHAGROT - Georges BOURGEOIS - Alain MARANDET - Max
LONCHAMPT

Filles nées en 1935 - 1936 - 1937

En haut de gauche à droite :

Odette RABILLAUD - Fernande PARVEX - Germaine SEBILLE - Madeleine PREVI -
Lucienne VERGOBY - Lucienne COURDIER - Danielle POULAIN - Marie-Louise
MERCET - Monique PELLETIER

Au milieu de gauche à droite :

Geneviève BULLE - Colette BRIVET - Bernadette MESNY - Louise PONCET -
Nicole GROS - Christiane VIENNET - Nicole CLAUDET - Chantal INVERNIZZI -
Marie-Louise JACQUIN - Monique ROUSSELET

Assises de gauche à droite :

Chantal PELLETIER - Solange Zucchi - Simone BERNARD - Nicole BULLE - Noëlle
COURDIER - Fernande Zucchi - Josette THOUVEREY - Lydia BOURGEOIS -
Louise VERNERÉY - Betti MILLOT



LES RECONNAISSEZ-VOUS ?



